

Richard DELAGE
Gérard GUILLIER¹

LA CÉRAMIQUE CONFRONTÉE AU PROBLÈME DE LA DATATION DES NIVEAUX DU III^e SIÈCLE : quatre exemples manceaux (Sarthe)²

Nous n'avons pas, dans cette étude, désiré présenter un vaste panorama des niveaux du III^e s. au Mans ou même encore une étude détaillée des produits céramiques en usage à cette période. Un examen complet de ces questions, comme c'est le cas pour d'autres agglomérations de l'ouest de la Gaule, aurait nécessité à coup sûr d'autres moyens que ceux que nous avons mis en œuvre, tant les données à prendre en compte sont abondantes.

Nous avons préféré axer notre travail sur le principe d'une confrontation : celle des données acquises ces dernières années sur les céramiques en usage à la fin du Haut-Empire dans cette région de la Gaule et quelques contextes manceaux comprenant des lots monétaires. Cet exercice est toujours des plus intéressants. Il permet au fil des exemples pris en compte de conforter, de modifier voire même d'affiner notre approche chronologique de la céramique, enrichissant par là même toutes les études auxquelles elles contribuent.

Le travail à accomplir dans ce domaine est encore important, même si quelques étapes décisives ont été franchies ces dernières années avec l'acquisition de nouveaux outils d'analyse (typologie de formes, techniques...). C'est le cas de la céramique de production locale ou régionale, avec la mise en évidence du site de La Bosse. Mais c'est aussi celui de la céramique sigillée du centre de la Gaule.

Pendant longtemps, l'approche chronologique des sigillées du Centre Gaule postérieures au I^{er} s. s'est réduite à celle offerte par l'ouvrage de J. A. Stanfield et G. Simpson (PGC). Si ces données s'avèrent encore aujourd'hui tout à fait indispensables pour dater les vases moulés de la première moitié du II^e s., mais aussi

très souvent ceux des décennies qui suivent, il n'en va pas de même des productions dites "de la fin du II^e s.". L'intérêt suscité par ce "manuel" était tel, cependant, qu'il aura fallu de nombreuses années avant qu'on en voit les limites. B. Hofmann, l'un des plus grands connaisseurs de la céramique sigillée, confronté à de

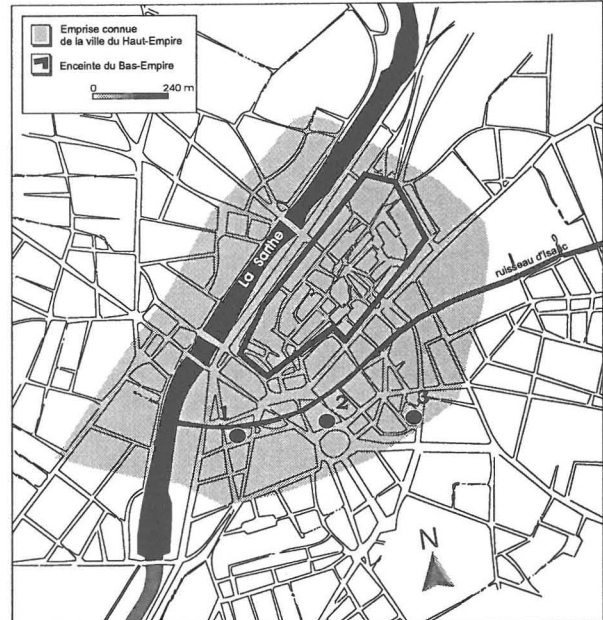


Figure 1 - Carte montrant l'emprise connue de la ville du Haut-Empire, l'enceinte du Bas-Empire, ainsi que la situation des sites étudiés : Les Halles (1), République (2), îlot 7 (3) (d'après Deschamps, Vaginay, 1990, Fig. 16).

¹ Archéologue AFAN.

² Nos remerciements vont à J. Guilleux, S. Deschamps et F. Vilvorder ainsi qu'à l'AFAN, pour le prêt d'un ordinateur et pour son aide technique. Les dessins des formes et décors sont des auteurs à l'exception des Fig. 15, n^{os} 1, 2, 7 et 8, Fig. 16, n^o 3, Fig. 18, n^{os} 2, 12 et 13 (R. Humbert) et Fig. 12, n^{os} 5-8, Fig. 13, n^{os} 17-21, Fig. 16, n^o 4 (F. Eymond). Tous les dessins des formes lisses sont représentés à l'échelle 1/3. Les décors présents sur les formes moulées sont représentés à l'échelle 1/2.

nombreux contextes où abondaient les productions du Centre, a souvent pressenti ces limites, qualifiant quelques productions de "tardives", proposant pour PATERNVS II une datation pouvant aller jusqu'à 210, mais n'osant probablement pas, sans autre indice que son intuition, pousser plus en avant sa recherche. Ce sont les travaux de G. Rogers (à paraître) et de Ph. Bet (fouilles de la Z.A.C. de l'Enclos : Bet, Gangloff 1988 ; Bet *et alii* 1989) qui ont ouvert les nouveaux horizons du III^e s., essentiellement à partir des fouilles et collections de Lezoux.

Depuis lors, un important travail de caractérisation, non seulement de ces productions, mais également de l'ensemble des sigillées du Centre est en cours.

Les quatre contextes que nous présentons ici s'inscrivent dans cette recherche générale. Ils se répartissent tout au long du III^e s., nous permettant ainsi, dans la mesure du possible, de comparer les lots céramiques entre eux afin d'en observer les particularités et les ressemblances.

A. BREF APERÇU DES CONNAISSANCES SUR L'AGGLOMÉRATION DE LA FIN DU HAUT-EMPIRE. LES SITES ET LES CONTEXTES ETUDIÉS

Le Mans –*Vindinum*–, est le chef-lieu de la cité des *Aulerques Cénomans* dont le territoire occupait, approximativement, celui de l'actuel département de la Sarthe. Ce site de confluence est aux II^e et III^e s., une capitale dont le relief originel, fortement marqué, a été en partie effacé au I^{er} s. par des aménagements en terrasses et des nivellements. L'agglomération antique s'est largement développée sur les buttes de la Couture et du Vieux-Mans, de part et d'autre du ruisseau d'Isaac qui se jette dans la Sarthe (Fig. 1).

Si les données archéologiques sont relativement nombreuses pour les deux premiers siècles de notre ère, elles sont particulièrement lacunaires pour le III^e s. Ces données ne permettent pas de restituer l'état exact de la ville à l'aube du Bas-Empire. En effet, seuls quelques tessons épars, mis au jour dans les niveaux de destruction des thermes Claude Chappe ou de la rue des Poules, ainsi que sur quelques interventions ponctuelles, souvent anciennes, donc peu à même de livrer un mobilier stratigraphiquement fiable ou qui puisse être étudié, nous révèlent une occupation nettement moins dense que pendant le II^e s. Notons cependant la présence ponctuelle de niveaux du III^e s., matérialisée le plus souvent par la présence de puits ou de fosses dépotoirs, ou plus rarement sous la forme de couches *in situ* dans l'habitat (place des Halles). Tout au plus notons-nous que de nombreux quartiers périurbains sont déjà abandonnés à l'aube du III^e s. Un resserrement de l'activité se concentrerait alors sur les abords de la Sarthe et de son confluent, le ruisseau d'Isaac.

Les sites étudiés.

Quatre contextes ont été sélectionnés dans le cadre de cette étude. Ils proviennent soit d'ensembles clos : une fosse sur le site République P3 ; un puits sur le site Îlot 7 FI ou bien encore de couches bien individualisées stratigraphiquement mais de nature très différentes sur le site Place des Halles, dans les contextes n^{os} 2006 et 1007.

République P3.

Cette structure P3 fut mise au jour de façon fortuite, en 1986, lors de travaux de terrassements place de la République, à l'emplacement d'une future galerie commerciale (site n^o 72.181.30.AH, titulaire de l'autorisation de fouille : J. Guilleux). D'un point de vue topographique, ce site localisé sur la butte de la Couture, domine de plus de 10 m la confluence entre le ruisseau d'Isaac et la Sarthe (Fig. 1, n^o 2). Nos connaissances sur l'environnement archéologique de cette fosse sont lacunaires. Les seules structures découvertes aux alentours sont des puits, après terrassements, lors des travaux de la place de la République et de la Percée Centrale (Verdier, Véron, 1982, p. 183-262*)³.

Cette structure P3 est une fosse, peu profonde (0,60 à 0,70 m), de 2 à 3 m de diamètre, écrétée par le passage des engins de terrassements.

Îlot 7 FI

Localisée également sur la Butte de la Couture (Fig. 1, n^o 3), cette structure fut mise au jour en 1986, sur le site de l'Îlot 7, avenue P. Mendès-France (site n^o 72.181.010.AH, titulaire de l'autorisation de fouille : J. Guilleux). Ce site présentait seulement des structures en creux, celles situées en surface avaient disparu avant l'intervention. Le puits sélectionné, dénommé F1, taillé dans l'argile naturelle, montrait une section carrée de 1,10 m de côté et sur toute la hauteur fouillée, 7,20 m, de nettes traces d'un cuvelage en bois (de la cote 65,75 à la cote 58,55). Pour des raisons de sécurité liées à l'encaissant sableux meuble et instable, la fouille de ce puits ne fut pas menée à son terme. Sous un bouchon d'argile d'époque moderne, le remplissage du puits était constitué de la succession stratigraphique suivante : une couche noire, organique, n^o 102 (sur 3 m), une couche liée à l'effondrement des parois (1 m), une couche de coquillages (0,2 m), une couche constituée d'argiles et d'éléments de démolition, n^o 106 (1 m) et enfin une couche noire, organique, n^o 107, riche en coquillages (2,20 m).

Place des Halles 2006 et 1007

La fouille de la Place des Halles (Fig. 1, n^o 1), en 1988-1989 (site n^o 72.181.024.AH, titulaire de l'opération de fouille : S. Deschamps), a vu la mise en évidence d'une importante occupation antique. Il s'agit d'une *insula* (Fig. 2), bordée au nord par une rue, montrant une *domus* et un ensemble de parcelles où se distinguent des boutiques, des ateliers et des entrepôts

3 Afin de ne pas alourdir le présent article, les références bibliographiques communes avec celles de l'article de la présente livraison : G. Guillier, La production céramique du Haut-Empire de l'officine rurale de La Bosse (Sarthe), sont marquées d'un astérisque (Blaszkiewicz 1995*). Notons également que les céramiques décrites ici mais aussi dans l'étude du site de La Bosse, ne feront pas l'objet de notes bibliographiques détaillées.

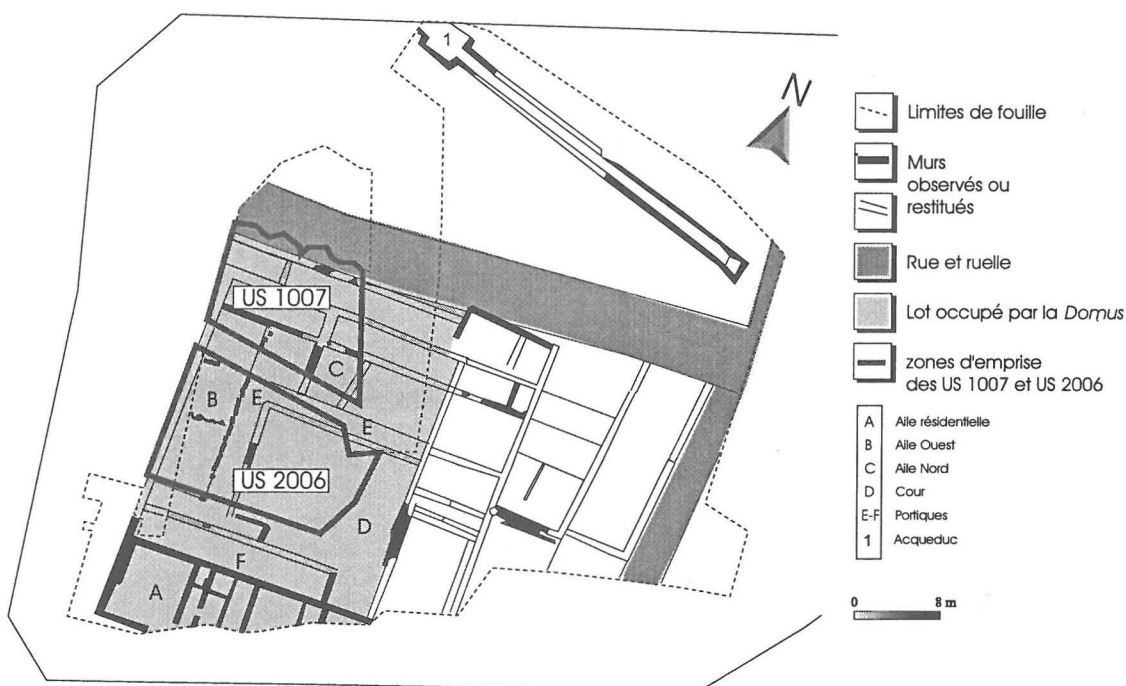


Figure 2 - Le Mans, le site de la place des Halles, relevé des structures et localisation des couches 2006 et 1007 (d'après Deschamps, Vaginay, 1990, Fig. 18).

(Deschamps, Vaginay, 1990). Les couches 2006 et 1007 étudiées successivement ici, proviennent de la *domus* qui fut occupée de la fin du I^{er} s. au III^e s. C'est un vaste ensemble (33 x 54 m) situé en bordure d'un portique donnant au nord sur la rue, constitué de trois corps de bâtiments (notés A, B, C sur la Fig. 2, respectivement sud, ouest et nord) agencés autour d'une cour (D) encadrée de portiques sur trois de ses côtés (F au sud et E à l'ouest et au nord).

La couche 2006 est un niveau de destruction, épais de 0,20 à 0,30 m constitué de tuiles, de mortier jaune, de moellons de pierres et localement de fragments de torchis, riche en tessons et os d'animaux. Cette couche s'étendait sur l'aile ouest (B), le portique (E) et la cour (D).

La couche 1007, peu perturbée, matérialise la destruction du dernier état d'occupation de la *domus*. Elle est constituée d'un niveau très riche en tuiles, localement riche en moellons de pierres et de nodules de mortier. Elle était localisée sur l'aile nord (C) et débordait sur le portique en bordure de voie.

B. REMARQUES SUR LA CÉRAMIQUE SIGILLÉE DES CONTEXTES ETUDIÉS

1. Le mobilier résiduel.

Tous les contextes étudiés comportent des fragments de céramique sigillée que l'on peut, compte tenu de leurs caractéristiques et de l'horizon chronologique retenu pour ces ensembles, considérer comme résiduels. Il s'agit bien évidemment, dans notre cas, des productions du sud de la Gaule mais aussi du groupe

dit du "Centre-Ouest" que l'on ne date pas, en l'état actuel des recherches, au-delà du milieu du II^e s. (cf. Ferdière 1989 et Delage 1997 dans ce volume). Les fragments que l'on peut rattacher à ces deux origines constituent d'ailleurs de faibles quantités par rapport à l'ensemble des céramiques recueillies (moins de 10 %), sauf peut-être pour l'lot 7 F1 où les productions du sud de la Gaule représentent une proportion de 16 % des individus inventoriés.

Certaines sigillées du groupe du Centre possèdent également des qualités techniques qui se démarquent assez nettement des productions de la fin du Haut-Empire de ces mêmes ateliers. Il s'agit d'une manière générale des sigillées du I^{er} s. et de la première moitié du II^e s., de Lezoux, mais aussi de quelques-uns des autres centres de production du groupe, y compris les Martres-de-Veyre.

L'ensemble de ces productions résiduelles est présent de manière à peu près équivalente dans chacun des contextes étudiés. Il s'agit d'un "bruit de fond" résultant de la nature des couches archéologiques (remblai ou poubelle) et de l'occupation des sites où elles ont été mises au jour (zones d'habitat remaniées plusieurs fois sur une période d'occupation de plusieurs siècles).

D'un point de vue théorique, le mobilier sigillé considéré comme non résiduel a priori se compose donc de productions du centre de la Gaule postérieures au milieu du II^e s., c'est-à-dire présentant pour la majorité d'entre elles des qualités techniques conformes aux données des phases techniques 6, 7 et 8 de Lezoux. Rappelons-en les caractéristiques⁴.

4 Concernant les définitions initiales des phases techniques, cf. Bet *et alii* 1989.

2. Classifications techniques des productions de la deuxième moitié du II^e s. et du III^e s.

Les productions de la phase 6 ont un vernis grésé rouge, très brillant à brillant et une pâte saumon à rouge contenant de nombreux points de chaux uniformément répartis. Ces caractéristiques techniques sont relativement similaires à celles des productions du sud de la Gaule au cours du I^{er} s. Les limites chronologiques de cette phase doivent être situées entre les années 130/140 et 160/170.

Les caractéristiques de la phase 7, quant à elles, sont très proches de la précédente mais s'en différencient tout de même par un vernis généralement mat, souvent rouge foncé à marron, et une plus faible représentation des points de chaux. Les limites chronologiques de celle-ci, compte tenu des connaissances actuelles, doivent être situées entre les années 160/170 et le deuxième quart du III^e s.

La phase technique 8 se caractérise par un vernis rouge/orangé à orangé, et une pâte de couleur très variable, généralement plus claire que les pâtes précé-

dentes. Les premières attestations de production comportant ces caractéristiques peuvent être situées dans le courant du deuxième quart du III^e s.

Ces phases techniques élaborées à partir des productions de Lezoux sont, en règle générale, valables pour les autres ateliers du centre de la Gaule produisant de la céramique sigillée à cette période. Il s'agit toutefois de groupes techniques évoquant uniquement les cas les plus fréquemment rencontrés. Sont ainsi absents de ce système toutes les pièces marginales, commercialisées ou non, qui s'avèrent être difficiles à caractériser ou bien que l'on soupçonne d'être le résultat d'erreurs techniques.

L'intérêt de cette classification, au-delà d'un simple outil de description, réside en fait dans la possibilité de confronter les données recueillies par ce biais avec d'autres classifications, reposant par exemple sur l'observation morphologique des vases ou encore sur la notion de "style décoratif". Cette confrontation systématique, dans le cadre de contextes comportant suffisamment d'indices chronologiques permet de proposer au

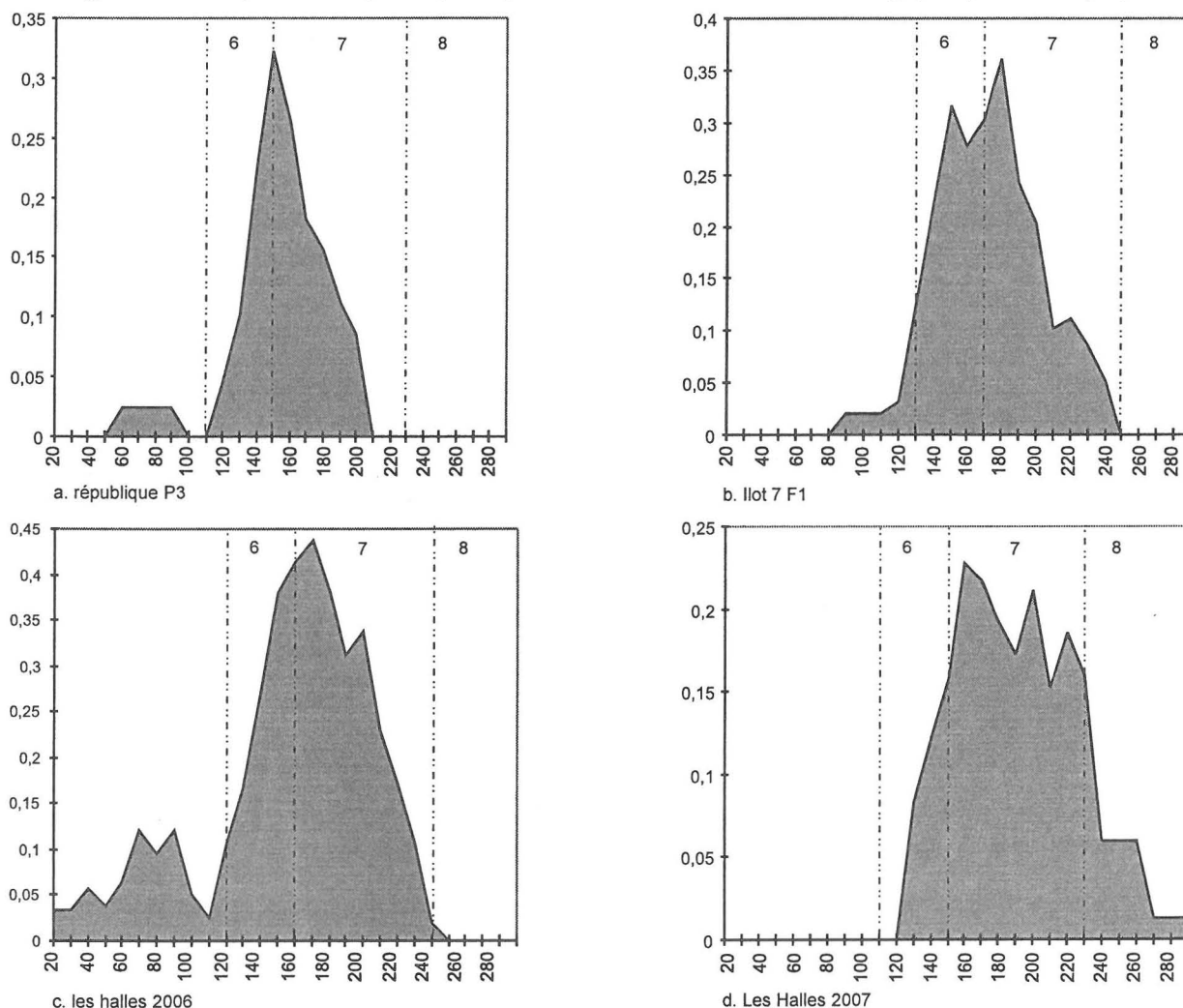


Figure 3 - Pour illustrer le chapitre C ont été dressés des graphiques offrant une représentation statistique des lots de céramiques sigillées de chacun des contextes. La méthode utilisée est celle du nombre probable d'apparition de vases par intervalles de 10 ans. Elle permet de mettre en avant les données offrant les datations les plus fines, tout en réduisant l'impact toujours déformant des nombreux fragments associés, par manque de critères, à des fourchettes chronologiques larges. Cf. Langouët, Goulpeau 1975. L'abscisse représente l'échelle du temps, l'ordonnée la valeur statistique du lot à un moment donné. Les lignes verticales indiquent les périodes de transition de phases techniques.

a. : République P3 ; b. : Ilot 7 F1 ; c. Les Halles 2006 ; d. Les Halles 1007.

final, ou tout au moins d'essayer de le faire, une évolution des productions dans le temps.

C'est ainsi par exemple qu'une période de transition entre les techniques 7 et 8 a pu être proposée dans le courant du deuxième quart du III^e s., grâce notamment à la présence au sein de différents contextes, de vases moulés appartenant aux mêmes styles décoratifs mais ayant des caractéristiques techniques différentes.

De ces associations et observations sont nés quelques grands principes qui, à titre d'hypothèse, constituent aujourd'hui l'assise sur laquelle reposent les propositions de datation des sigillées du centre de la Gaule de la fin du Haut-Empire.

Tous les styles décoratifs datés à partir de la seconde moitié du II^e s. peuvent être associés soit à des productions de phase 7, soit à des productions de phase 8⁵.

a. Les vases moulés portant des décors dans le style de IVLLINVS, PATERNVS II, PRISCVS, DOECCVS ... et possédant des qualités techniques de phase 7, sont des productions contemporaines de la fabrication des moules et de l'activité des potiers décorateurs. Ils constituent les dernières productions du centre de la Gaule présentes sur les marchés militaires du Danube, dans les dernières décennies du II^e s. En Gaule et plus faiblement en Bretagne romaine, on pratique leur commerce jusque dans les premières décennies du III^e s. Leur appartenance à des lots de datation postérieure à cette limite est difficile à interpréter. Il s'agit alors soit de résidualité, soit d'une conservation à titre exceptionnel.

Les références à ces productions dans les paragraphes qui suivent seront mentionnées "A1".

b. Les vases moulés portant ces mêmes décors, mais associés cette fois à une technique de transition phase 7/8 ou une technique phase 8, sont des productions qui ne sont plus contemporaines de la fabrication des moules et utilisent des matrices usagées ou mises en réserve. Ils ne sont présents que dans des contextes de Gaule et très exceptionnellement d'autres régions, datés à partir du deuxième quart du III^e s. La forme des vases et leur qualité ne fait alors aucun doute sur leur datation tardive. Ils ne peuvent être considérés comme des productions ayant des qualités techniques "hors classification", contemporaines des premières. Il s'agit en fait de productions que l'on rencontre assez peu car elles ne relèvent pas d'une "activité planifiée et structurée" mais sont issues d'ateliers isolés et éphémères.

Les références à ces productions dans les paragraphes qui suivent seront mentionnées "A2".

c. Les vases portant des décors des générations suivantes, tels ceux de MARCVS, OLLOCNA, FGIEN-TINVS ... ayant des qualités techniques de la phase 7 sont des productions contemporaines de la fabrication des moules et de l'activité des potiers décorateurs. Leur datation ne peut être envisagée antérieurement au premier quart du III^e s. en raison de leur absence des

sites militaires des *limes* mais aussi des contextes de Gaule de la seconde moitié du II^e s. Leur date de production par ailleurs ne peut dépasser la première moitié du III^e s. même s'il n'est pas rare qu'ils soient encore utilisés plusieurs décennies après.

Les références à ces productions dans les paragraphes qui suivent seront mentionnées "B1".

d. Les vases portant des décors identiques, mais associés cette fois-ci à une technique phase 8 sont soit contemporains de l'activité des potiers décorateurs, soit utilisent des moules usagés, mis en réserve ou bien encore des créations tardives que l'on a du mal à distinguer des premières en raison de l'appauvrissement des techniques et des poinçons utilisés. Ils ne sont présents que dans quelques contextes de Gaule postérieurs à la première moitié du III^e s.

Les références à ces productions dans les paragraphes qui suivent seront mentionnées "B2".

C. ANALYSE DES CONTEXTES

Ils sont présentés chronologiquement, du plus ancien au plus récent, dans l'ordre suivant : République P3, îlot 7 F1, Place des Halles 2006 et 1007. Pour chaque contexte seront successivement passées en revue, les monnaies⁶, les céramiques fines (sigillée et métallescente) et les autres catégories de céramiques (céramiques communes, amphores...). Cette analyse sera suivie d'un paragraphe réunissant les propositions de datation du contexte étudié, à partir des observations qui auront été faites.

I. LA FOSSE RÉPUBLIQUE P3.

1. Les monnaies.

Aucune monnaie n'est présente dans ce contexte.

2. Les céramiques fines.

La céramique sigillée est représentée par 64 fragments (soit 10,9 % de l'ensemble des tessons), pour un total de 37 NMI.

a. La céramique sigillée moulée.

Cet ensemble est le seul de notre sélection à ne pas accueillir de production moulée de Lezoux dont le style décoratif appartienne aux productions du III^e s. (vases moulés de type B). La pièce la plus récente peut être attribuée au style de DOECCVS (Fig. 5, n° 1) qui, compte tenu de ses qualités techniques (phase 7), peut être datée du dernier quart du II^e s. et du début du III^e s. (A1)⁷.

b. La céramique sigillée lisse (Fig. 4b).

La plupart des vases ne présentent aucune des caractéristiques des productions tardives. De bonne facture, de qualités techniques conformes aux données des phases 6 et 7 de Lezoux (cf. Fig. 3a), elles ont été élaborées au cours du II^e s. et peut-être pour certaines d'entre elles au tout début du III^e s. C'est le cas notamment des deux individus de forme Drag. 45.

5 Le concept de style décoratif, tel qu'il est défini pour les productions du centre de la Gaule, n'est pas réellement applicable pour les décors moulés que l'on rattache aux productions du Bas-Empire. Les derniers grands styles décoratifs de Lezoux interviennent donc en association avec des vases de technique phase 8.

6 Un index détaillé de ces monnaies constitue l'annexe 2 de cet article.

7 La partie conservée de ce décor est identique au vase moulé de PGC, Fig. 151, 60. Les autres vases moulés appartiennent tous aux productions du II^e s. Mentionnons notamment un décor dans le style de CINNAMVS du milieu du II^e s. (technique phase 6).

	P3	%	F1	%	2006	%	1007	%
Cér. sigillée	64	10.9	157	6	430	3.1	535	19
Métallescente	11	1.8	11	0.4	19	0.1		
Cér. micacée	13	2.2	3	0.1			34	1.2
Cér. a enduit rouge							34	1.2
Amphores	35	6.3	38	1.4	1156	8.3	141	4.9
Mortiers	4	0.7	9	0.4	149	1.1	25	0.7
Com. claire	130	22.1	945	35.7	4467	32.2	661	23
Com. sombre	325	55.3	1481	55.9	7610	54.9	1414	49
Modelée	2	0.35			21	0.15	10	0.4
Autre	2	0.35	2	0.1	18	0.15	14	0.5
Totaux	586		2646		13870		2868	

Figure 4a - Tableau de comptage des différentes catégories de céramiques présentes dans les 4 contextes sélectionnés, en nombre de fragments et en % de fragments.

		Assiette																			Indéterminé	totaux par origine													
		C11	C15	C21	C23	Cruche	D15	D18	D24/25	D27	D31	D33	D35/36	D38	D4/22	D45	D46	D72	Gobelet ovoïde	L008			L024	L042	L044	L056	L087	L096	Mortier	W79/80	D29	D30	D37		
P3	Centre Gaule			1																													1	1	6
P3	Est Gaule		1																													1		2	
P3	Sud Gaule	1							1																								1	3	
P3	Indéterminé																															1		1	
P3	Lezoux	1	1	1								3	1				1														15	2	25		
F1	Centre Gaule			4																							3				1		8		
F1	Centre Ouest		1																														1		
F1	Sud Gaule	1						1	1	1			2		1															1	1	10			
F1	Indéterminé												1																				1		
F1	Lezoux	1	1	1	2	1					1	2	1			1	3											1			23	3	41		
2006	Centre Gaule			26	1							2				1															9		39		
2006	Centre Ouest																															1		1	
2006	Sud Gaule											1												1						2	1	1	6		
2006	Indéterminé				1			1																									1	3	
2006	Lezoux	2	4	2	3		2				7	1		5	5	5	3	1	5	3	1	1	1	1	1		7	1		30	4	88			
1007	Centre Gaule			3																								1			1		5		
1007	Indéterminé																															1		1	
1007	Lezoux		1	3	1						2	2		3	5	1			1	1			1					1		1	21	2	45		
totaux par forme		4	2	9	41	8	1	1	4	1	1	16	8	1	1	12	1	13	1	3	1	6	5	1	1	2	4	9	4	1	106	17	286		

Figure 4b - Tableau proposant les différentes attributions de formes de céramique sigillée pour chacun des contextes selon un comptage par vases. Les abréviations typologiques utilisées sont les suivantes : C pour Curle, D pour Dragendorff/ Déchelette, L suivi d'un numéro (3 chiffres) pour désigner la typologie des formes de Lezoux (Bet *et alii* 1989), W pour Walters.

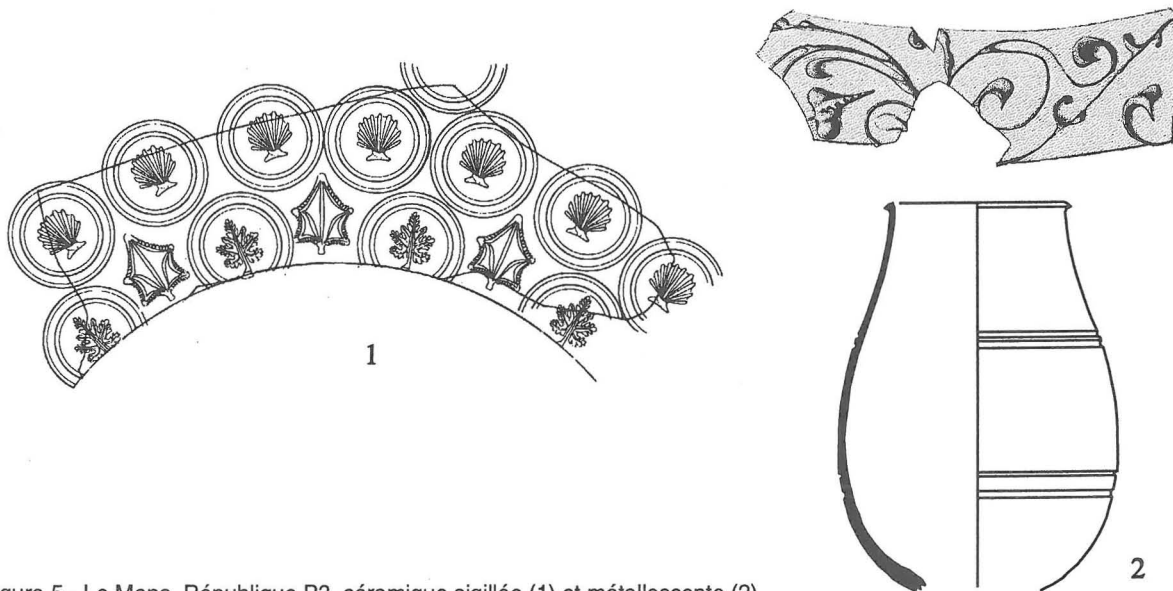


Figure 5 - Le Mans, République P3, céramique sigillée (1) et métallescente (2).

c. La céramique métallescente.

Une seule pièce presque complète (11 tessons), un vase à boire de forme Nied. 33 décoré de motifs végétaux à la barbotine, est présente dans ce contexte (Fig. 5, n° 2). Elle est issue, au vu de ses qualités techniques, des ateliers du centre de la Gaule.

La hauteur du col est de 4,7 cm, ce qui correspond,

d'après les propositions d'A. Desbat et de M. Picon (1996), à une datation du milieu du III^e s.

3. Les autres catégories de céramiques.

Constituées de 511 tessons, elles sont principalement représentées par de la céramique commune sombre (CCS, 55 % du total), de la céramique commune claire

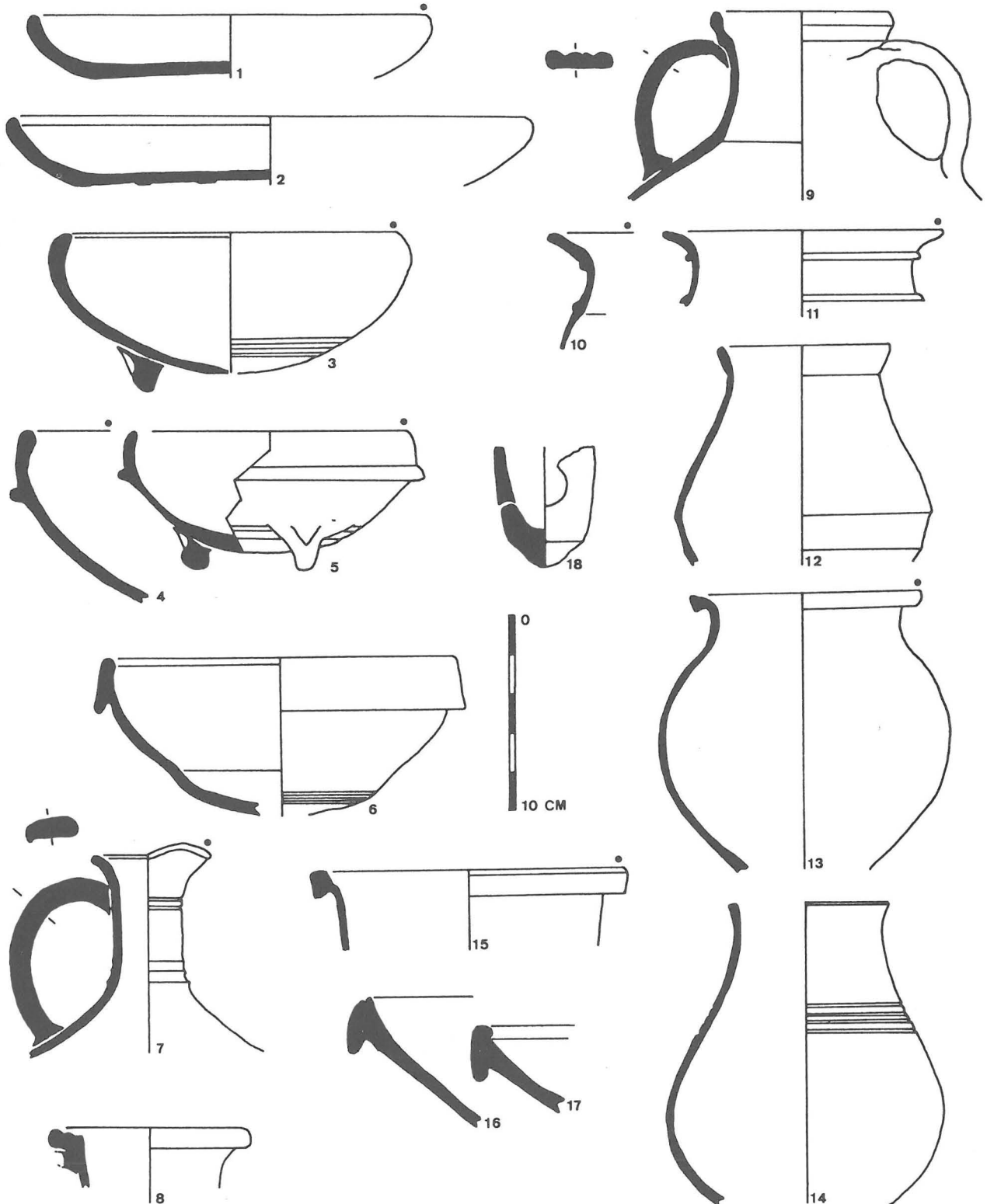


Figure 6 - Le Mans, République P3, assiettes (1-2), bols (3-6), cruche (7), amphores (8-9), vases (10-15), mortiers (16-17) et creuset (18).

(CCC, 22 %), des fragments d'amphores (6 %) et de la céramique à couverte micacée (2 %).

Les formes (Fig. 6). Sont présentes des assiettes en CCS du type La Bosse 102⁸ (n° 1) ou à couverte micacée (n° 2), des bols tripodes en CCS du type La Bosse 201 (n° 3) ou 202 (n° 4 et 5) ou du type Centre (n° 6). Sont également mis en évidence un col de cruche (bouilloire) en CCS à bec tréflé dont la «fabric» se rapproche de celle de La Bosse (n° 7) et deux cols d'amphores (n° 8 et 9), probablement d'origine régionale, dont une est de la forme Gauloise 12 (n° 8).

Parmi les vases fermés se remarquent la forme La Bosse 607 en CCS (n° 10 et 11), un vase biconique montrant une surface lissée, fumigée d'aspect (n° 12), un petit vase ovoïde à lèvre triangulaire, en CCS, présentant de nettes traces de passage au feu et un encroûtement de calcaire sur la face interne (n° 13) et un vase à la surface noire soigneusement lissée dont le col tronconique est dans la continuité de la panse. C'est la première occurrence de cette forme au Mans (n° 14). Ce vase montre à l'intérieur de nettes traces de coulures indiquant la présence d'un engobe.

Sont aussi présents un fragment de marmite en CCS proche du type 701 de La Bosse (n° 15), deux fragments de mortiers (n° 16 et 17) et un fond de creuset qui montre latéralement une ouverture circulaire de 22 mm de diamètre, effectuée avant cuisson (n° 18).

La plupart de ces types se rencontrent communément dans les horizons stratigraphiques manceaux datés traditionnellement de la seconde moitié du II^e s. ou du début du siècle suivant. Ce sont notamment les vases 1, 3 à 5, 7, à 13, 15 (Goupil 1987*, Humbert 1988*, Guillier, Pouli et Rodet-Belarbi 1993*, Gondard, Guilleux et Guillier 1994*, Guillier 1995b*). Toutefois certains types apparaissent peu fréquents comme la marmite, le grand vase à col tronconique ou le fond de creuset. Leur très faible représentation dans des ensembles à la chronologie déjà établie ne permet pas d'en faire des marqueurs précis. Remarquons aussi que les céramiques communes sombres proches ou assimilées au type de La Bosse (cuisson en mode B), représentent près de 50 % des tessons de cette couche. Notons encore que les formes du type de La Bosse présentes dans le puits République P3 sont peu variées par rapport aux productions mises en évidence sur le site même de production. Ces éléments se cantonnent ici aux formes La Bosse 102, 201, 202, 607 et 701.

4. Propositions de datation.

Deux éléments principaux permettent donc de situer ce contexte au début du III^e s. : la présence de la forme Drag. 45 ainsi que celle du vase métallescent. Sans eux, une telle datation n'aurait guère pu se justifier, à moins que des contraintes stratigraphiques nous aient incités à élargir la fourchette proposée.

L'absence de styles tardifs du Centre Gaule, de Déch. 72 et de vases présentant une technique phase 8 ne fait que renforcer cette idée. Aucun élément lié à la céramique commune ne vient contredire ou préciser de quelque façon que ce soit, cette proposition.

II. LE Puits ÎLOT 7 F1.

1. Les monnaies (annexe 2).

Ce contexte comporte un lot monétaire, avec notamment comme élément le plus récent un denier d'argent fourré de Sévère-Alexandre (222-234 apr. J.-C.).

2. Les céramiques fines.

La sigillée est représentée par 157 fr. (soit 6 % de l'ensemble des tessons), pour un total de 61 individus.

a. La céramique sigillée moulée.

Ce contexte comporte de nombreuses productions lézoviennes dont les caractéristiques techniques et stylistiques correspondent également aux phases techniques 6 et 7 de Lezoux (Fig. 3b). En cela il est très proche du contexte précédent. Les styles de la fin du II^e s. et du début du III^e s. sont toutefois plus nombreux. Citons par exemple ceux de IVSTVS et MERCATOR II ou encore de BANVVS classique associé dans ce cas à des supports en technique phase 7 (A1).

D'autres décors toutefois se démarquent très nettement des habitudes décoratives du II^e s. et peuvent être considérés comme des créations du III^e s. C'est le cas des compositions dans le style de MARCVS (Fig. 7, n° 6 et 8) associées à des supports de phase 7 (B1), mais aussi surtout du grand vase (n° 7) dont le décor peut être rattaché à une famille décorative de BANVVS tardif. Celle-ci, en grande partie inédite, est attestée à Lezoux (Bet, Gangloff 1987) où un lot de moules portant une signature a été mis au jour sur le site de la Z.A.C. de l'Enclos, mais aussi dans d'autres ateliers de l'Allier tel Terre-Franche, ainsi que vraisemblablement Lubié. La qualité des poinçons, la composition d'ensemble et la nature du support font de ce vase une production postérieure au premier quart du III^e s. (A2/B2).

b. La céramique sigillée lisse (Fig. 4b).

Ces indices, qui en eux-mêmes déjà constituent des arguments de première importance, trouvent un écho dans la présence au sein de ce contexte d'une dizaine de fragments de Déch. 72 représentant au minimum trois individus (Fig. 7, n° 5), ainsi qu'un individu Drag. 45 (Fig. 7, n° 4) accompagné de plusieurs autres formes de mortiers dont notamment des Curle 21 à pâte «fondue», typiques des productions de la fin du II^e s. ou plus sûrement du début du III^e s. (Fig. 7, n° 1 et 2).

c. La céramique métallescente.

Elle compte, pour 11 tessons, au moins trois individus : un fond de forme Nied. 33 caractéristique (Fig. 7, n° 10), une panse composée de 4 fr. d'un vase globulaire, et un autre ensemble de 6 fragments de milieu de panse d'un grand vase Nied. 33 possédant une paroi de très faible épaisseur. Les deux premiers peuvent être attribués aux ateliers du centre de la Gaule, tandis que le dernier proviendrait des ateliers de Trèves.

3. Les autres catégories de céramiques.

Ici encore, dans cet important lot (2478 tessons), se remarquent principalement la CCS (56 % des tessons) et la CCC (36 %). Sont aussi représentés, de façon accessoire, les amphores (1,5 %) et les mortiers (0,4 %).

8 Les céramiques du type de La Bosse ou proches techno-typologiquement de la production de ce site, sont mises en évidence sur les figures par un point noir.

Les formes. Les céramiques présentes montrent de nombreuses formes largement reconnues par ailleurs, au Mans et dans le département de la Sarthe (Fig. 8 à 11). Il s'agit des assiettes en CCS des types 101, 102 et 103 de La Bosse (Fig. 8, n^{os} 1 à 3), de vases tripodes à collerette en CCS du type 202 de La Bosse (Fig. 8, n^{os} 4 à 9), d'une grande jatte en CCS, de 41 cm de diamètre (Fig. 8, n^o 14), d'une «fabric» proche de La Bosse, mais non présente sur ce site et attestée au Mans sur un site de consommation (Guillier, Pouli et Rodet-Belarbi, 1993*). Quelques cruches sont de forme commune (Fig. 9, n^{os} 1 à 6), par exemple les types 425 et 435 de La Bosse.

Au sein des vases fermés sont présents de nombreux vases à baguette en CCS du type 607 de La Bosse (Fig. 9, n^{os} 8 à 14), des céramiques à carène biconique de différentes tailles et présentant des lèvres offrant une forte variabilité (Fig. 10, n^{os} 1 à 5), des vases en CCS à lèvres simples plus ou moins triangulaires (Fig. 10, n^{os} 6 à 10) et des gobelets, à la paroi externe lustrée (Fig. 11, n^{os} 6 et 7). Notons aussi la présence de deux mortiers montrant de nettes traces d'usage (Fig. 11, n^{os} 1 et 2).

Mais en dehors de ces types bien attestés, la structure Îlot 7 F1 a aussi livré des céramiques dont la présence est moins bien reconnue localement.

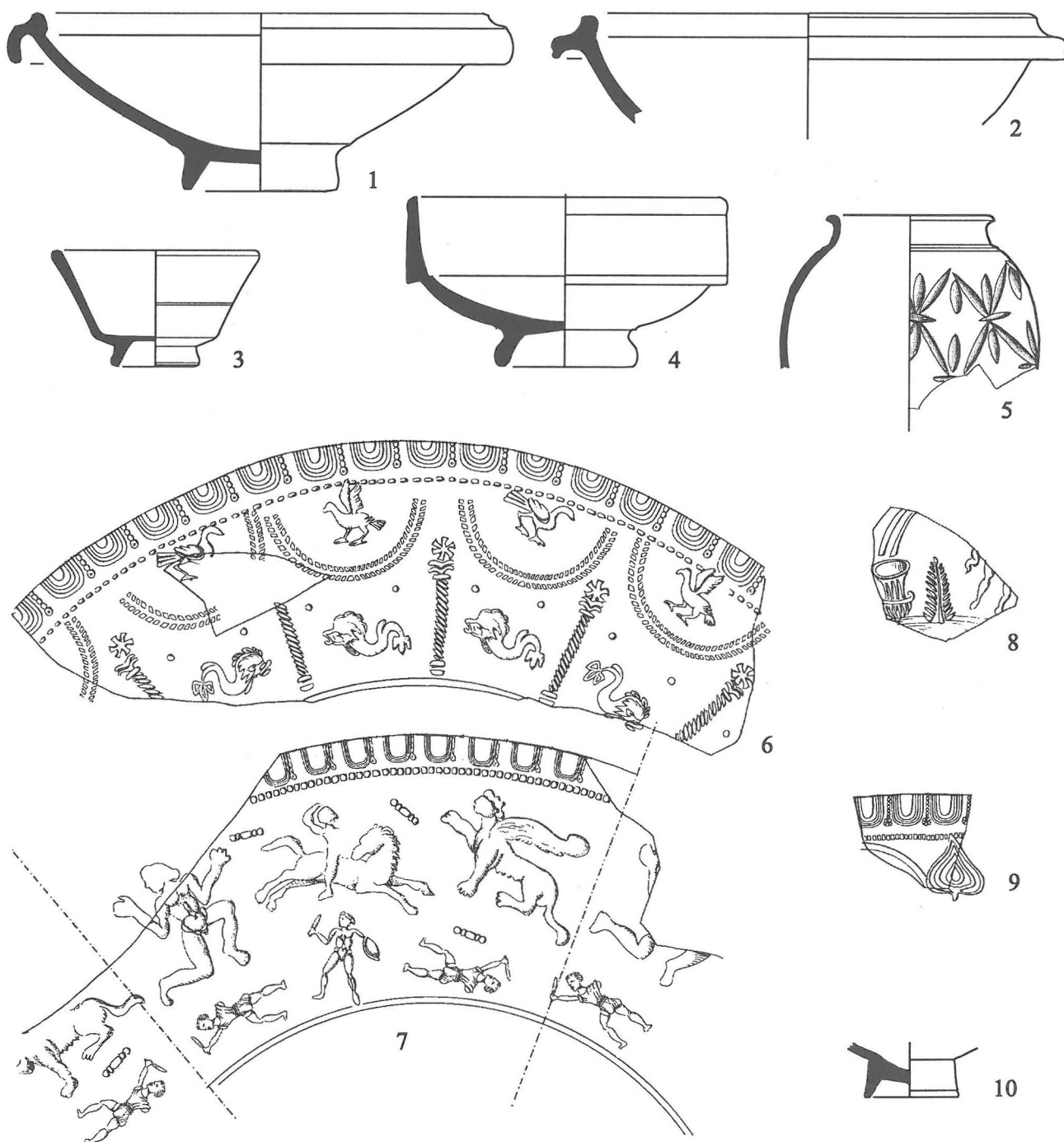


Figure 7 - Le Mans, Îlot 7 F1, céramique sigillée lisse (1-5), moulée (6-9) et métallescente (10).

En premier lieu, au sein de la CCS se distingue tout particulièrement un groupe homogène du point de vue de sa pâte. Il s'agit d'une pâte de teinte grise ou beige crème, légèrement micacée et présentant de nombreuses inclusions de grains de quartz ronds et mats, atteignant parfois 3-4 mm. Cette pâte est en surface du vase d'une teinte grise et d'un toucher rugueux ou

granuleux. Nous notons l'absence sur tous les vases de ce type d'un traitement de surface. Cette céramique diffère nettement de celle de La Bosse par tous ces éléments. Les formes diffèrent aussi, ce sont des vases aux lèvres plus simples, moins moulurées, probablement à cause de la forte proportion de grains de quartz dans la pâte, qui empêche tout travail précis de

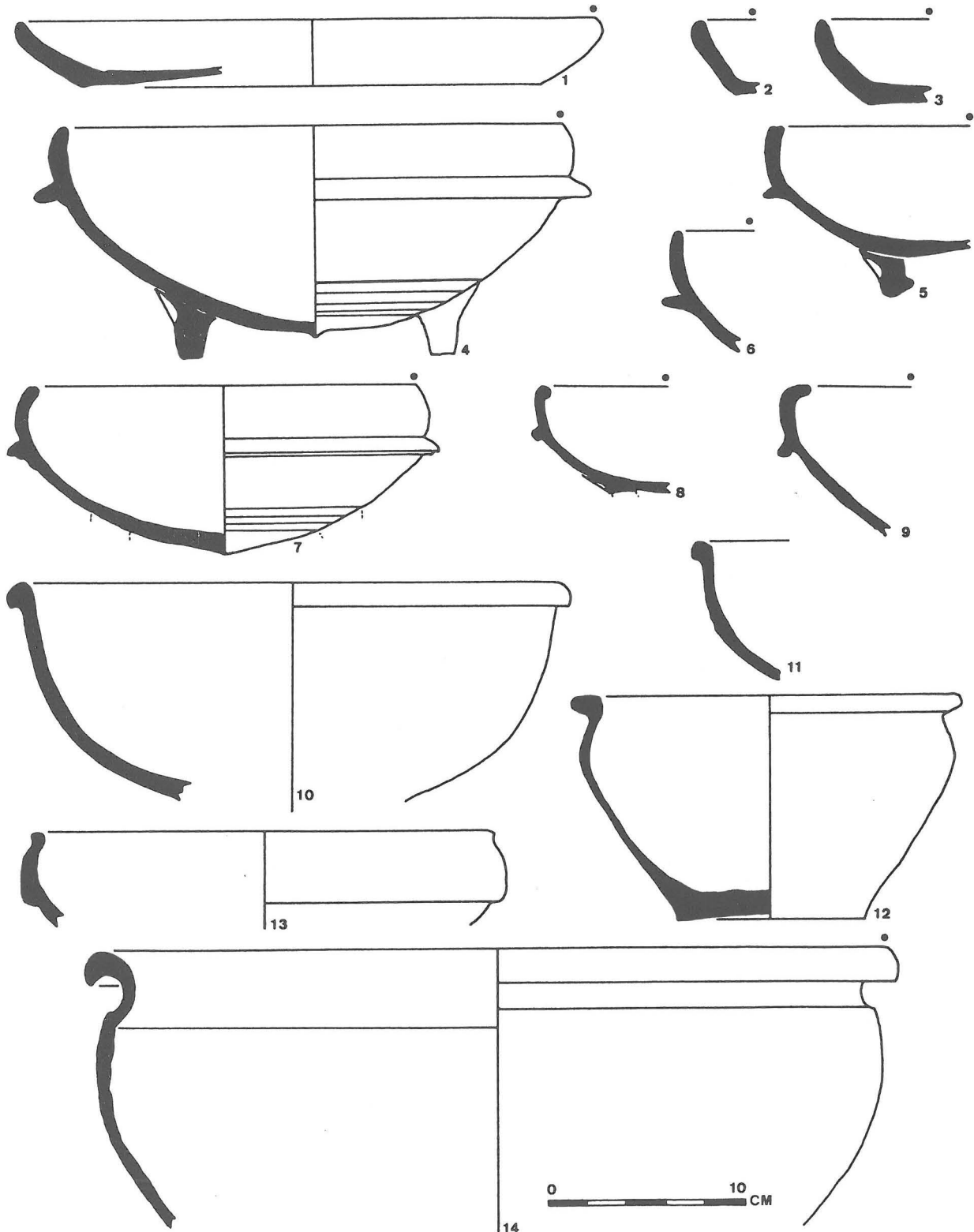


Figure 8 - Le Mans, Îlot 7 F1, assiettes (1-3), bols (4-12) et jattes (13-14).

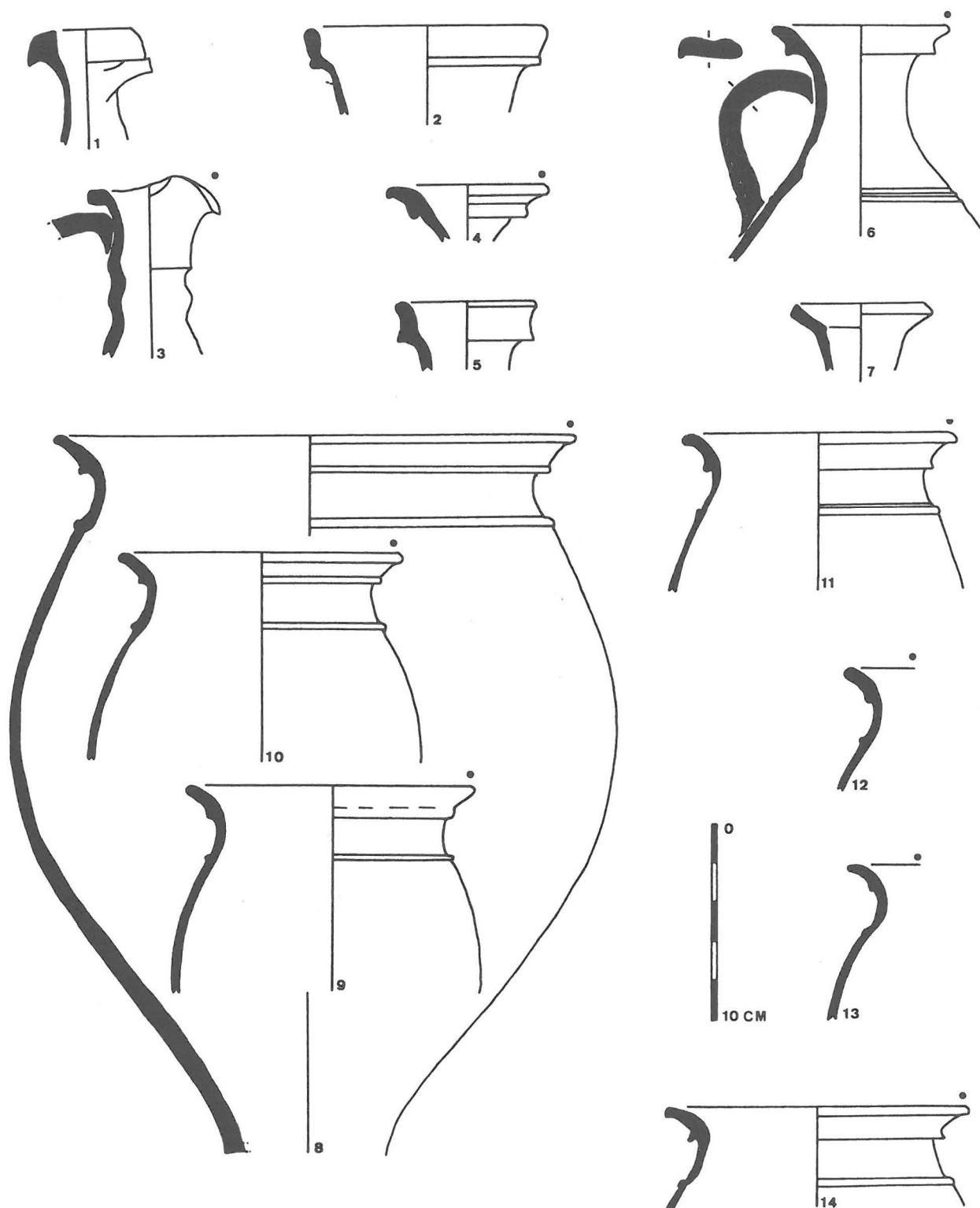


Figure 9 - Le Mans, Îlot 7 F1, cruches (1-7) et vases (8-14).

finition. Les formes sont les suivantes : une grande jatte à lèvre arrondie (Fig. 8, n° 12), une lèvre de cruche (Fig. 9, n° 7), des pots à lèvres arrondies (Fig. 10, n°s 11 à 17) et un gobelet (Fig. 11, n° 8). La surface de ce petit vase fin est moins granuleuse que les autres, proba-

blement par l'emploi d'une argile (moins dégraissée ou affinée) possédant des grains de quartz plus fins que les autres vases. Il s'agit vraisemblablement là de la production ou d'une partie de la production d'un atelier qui reste à localiser⁹. Des céramiques très compara-

9 D'après M. Mortreau, cet atelier serait à rechercher dans le nord du Maine-et-Loire.

bles, tant du point de vue de la matière (pâte, couleur et absence de traitement de surface) que des formes, furent mises au jour lors de la fouille de l'établissement rural antique de La Fontaine-Bigot à Brion près de Saumur (Maine-et-Loire), lors des fouilles liées au passage de l'autoroute A85 (Guillier 1995a*). Ces vases constituent donc un ensemble formant un groupe

techno-typologique homogène à diffusion régionale qui comprend, en l'état des observations, les formes suivantes : assiettes et bols tripodes (Brion), jattes et cruches (Le Mans), pots et gobelets (Brion et Le Mans).

En second lieu il faut noter la présence de bols en CCC, dont les profils sont proches de ceux relevés sur des Drag. 37 (Fig. 8, n^{os} 10 et 11), d'une jatte proche

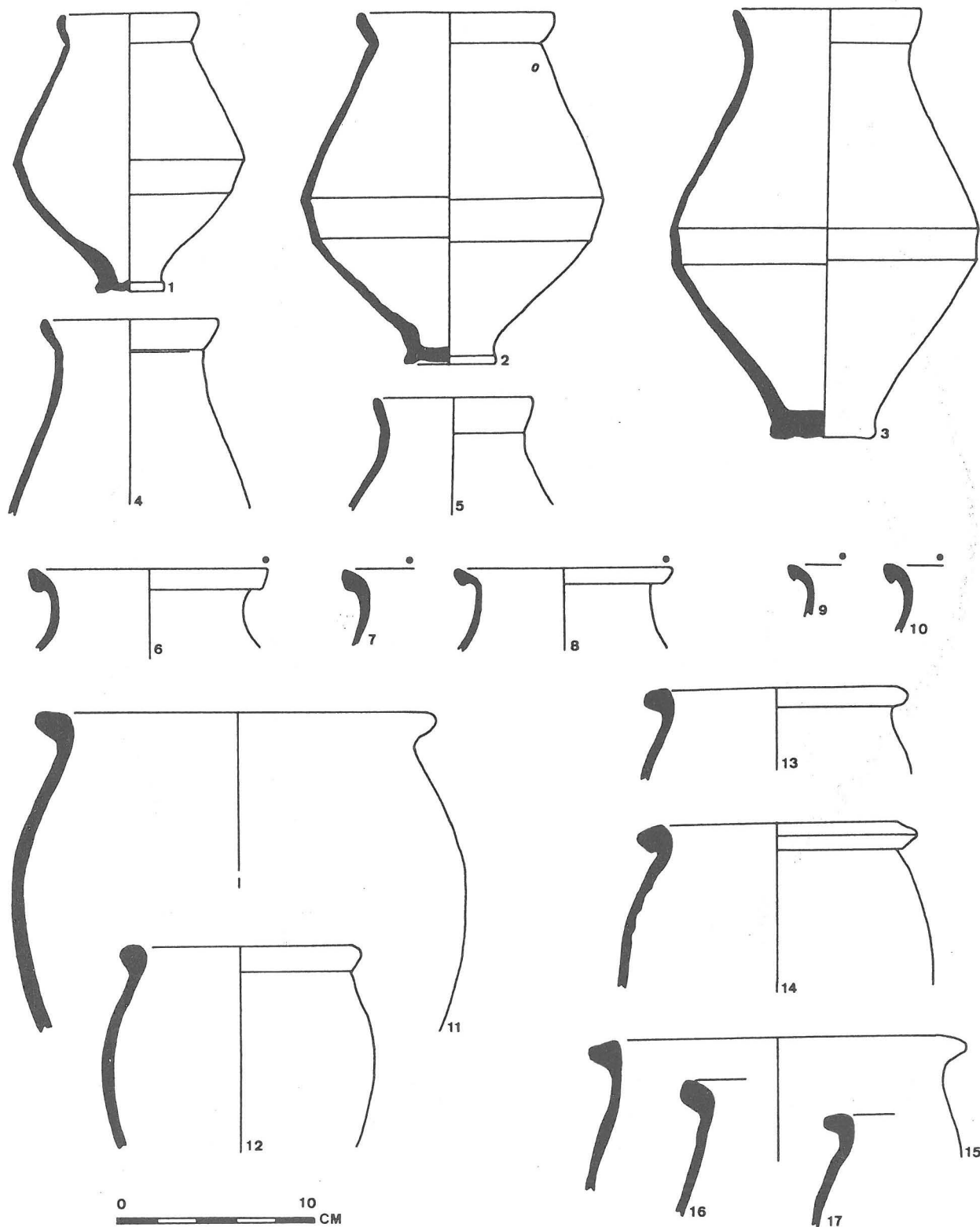


Figure 10 - Le Mans, Îlot 7 F1, vases, suite (1-18).

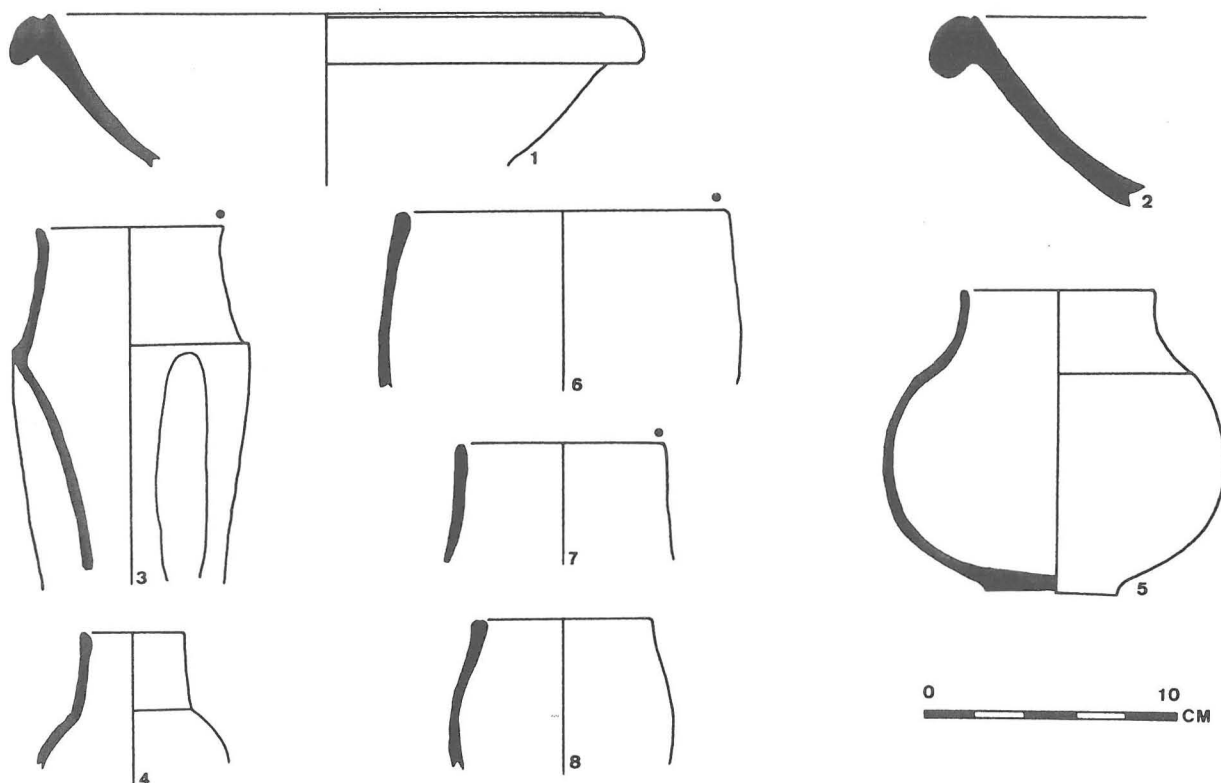


Figure 11 - Le Mans, Îlot 7 F1, mortiers (1-2) et gobelets (3-8).

de la forme Raimbault V (Fig. 8, n° 13), non en céramique à «l'éponge», mais proche de celles à engobe argileux bordelaises. Cette jatte présente une pâte beige, sableuse, légèrement micacée dont la surface est peinte en ocre, légèrement orangé (traces de pinceau).

En troisième et dernier lieu notons la présence de gobelets, un à dépressions (Fig. 11, n° 3), de forme Gose 206/207, dont des productions comparables sont présentes à La Boissière-Ecole (Barat, Raux et Dufaÿ 1994*) et deux à col tronconique (Fig. 11, n°s 4 et 5). Ce dernier gobelet présente une surface noire, brillante qui est due à une double action, d'une part un lustrage très fin de la surface et d'autre part par l'apport d'un revêtement argileux, très fin, fumigé lors de la cuisson, comme le démontre nettement la présence de coulures fumigées à l'intérieur du col, les parties du vase sans revêtement argileux n'étant pas fumigées. Des gobelets très comparables non seulement du point de la forme mais aussi de celui des traitements de surface (lustrage, revêtement argileux et fumigation), furent mis en évidence à Mer dans le Loir-et-Cher (Moireau, Genty 1991*) ainsi qu'à Tavers dans le Loiret (Moireau 1992*).

D'une manière générale, les remarques effectuées sur la céramique de la structure République P3 peuvent être également formulées pour le puits Îlot 7 F1. Les céramiques 1 à 9, 14 (Fig. 8), 6, 8 à 14 (Fig. 9) et 1 à 10 (Fig. 10), sont présentes en de nombreux exemplaires dans les contextes de la seconde moitié du III^e s. et du début du siècle suivant. Nous remarquons également que les céramiques communes sombres proches du type de La Bosse, représentent près de 50 % des tessons issus de cette couche.

Notons encore que les formes du type de La Bosse présentes dans les terres de comblement du puits

Îlot 7 F1 sont assez peu variées par rapport à l'éventail des formes produites. Ces éléments se limitent à aux formes La Bosse 101 à 103, 201, 202, 425, 435, 607 et 609. Toutefois certaines formes non mises en évidence à La Bosse, mais présentant technologiquement les mêmes caractéristiques, proviennent de ce puits. Il s'agit d'une grande jatte (Fig. 8, n° 14), d'un gobelet à dépressions (Fig. 11, n° 3) et de gobelets simples (Fig. 11, n°s 6 et 7).

Mais si la présence de vases du type de La Bosse au sein des communes grises est très largement majoritaire, dans cette structure, il apparaît un groupe technologique différent, aux formes plus simples, la céramique grise au toucher granuleux. Ce groupe est peu représenté au Mans, les autres contextes manceaux n'en livrent qu'une très faible proportion.

4. Propositions de datation.

Certaines caractéristiques du contexte précédent se retrouvent dans celui-ci, notamment la forte proportion de sigillées des phases 6 et 7. Il comporte néanmoins quelques pièces sigillées caractéristiques des productions du III^e s. et plusieurs vases à boire en céramique métallescente.

L'étude numismatique d'une part et l'étude de la céramique fine de l'autre apparaissent dans ce contexte en parfait accord pour proposer une datation durant le deuxième quart du III^e s.

La présence de certaines formes, notamment les gobelets, à dépressions, simples ou à col tronconique (Fig. 11, n°s 3 à 8), si elle ne vient pas fournir une proposition de datation aussi précise que la céramique fine, situe ce contexte dans la première moitié du III^e s. (Moireau 1992*, Morize, Vermeersch 1993*, Selles et Couvin 1993*, Selles 1994*, Vermeersch 1994*).

III. LA PLACE DES HALLES.

Les deux contextes issus de la fouille des Halles comportent des fragments qui recollent entre eux ou appartiennent très vraisemblablement au même individu¹⁰. Les deux ensembles diffèrent toutefois l'un de l'autre. Nous avons donc décidé de les présenter séparément car les données stratigraphiques montrent à l'évidence que ces recollages ne nous permettent pas d'affirmer qu'il s'agit en fait d'unités stratigraphiques ayant une fonction et une constitution dans le temps strictement identiques.

□ LE CONTEXTE HALLES 2006

1. Les monnaies (annexe 2).

Ce contexte comporte un lot monétaire des II^e s. et III^e s. Citons pour les plus récentes une monnaie de Claude II le Gothique (268-270), 2 imitations de Tétricus et 2 antoniniens de Tétricus II (272-273).

2. Les céramiques fines.

La céramique sigillée est représentée par 430 fragments (soit 3,1 % du nombre total de fragments), pour un ensemble de 137 individus.

a. La céramique sigillée moulée.

Le lot de céramique sigillée moulée présent dans ce contexte comporte là encore une majorité de styles de la deuxième moitié du II^e s., dont les supports appartiennent aux phases techniques 6 et 7 (Fig. 3c)¹¹.

A ce premier lot de décors vient s'ajouter celui des styles tardifs. MARCVS tout d'abord, présent au travers de deux vases de bonne qualité (B1) (Fig. 12, n^{os} 9, 12), ainsi qu'un décor de BANVVS (Fig. 12, n^o 11) appartenant à la famille inédite citée précédemment (on peut reconnaître le poinçon du guerrier Osw. 1115a au sein des deux compositions). Ces deux styles étaient déjà représentés dans le contexte du îlot 7 P1.

Les autres productions tardives sont représentées par un vase dans le style de FGIENTINVS (dont les fragments ont été retrouvés en 2006 mais aussi en 1007, Fig. 17, n^o 2) ainsi qu'une pièce plus rare dont l'attribution au centre de production de Lubié est très probable (Fig. 12, n^o 13). Il s'agit d'un style décoratif inconnu sur le site de Lezoux mais assez fréquemment rencontré sur divers sites du département de l'Allier (Néris-les-Bains, Varennes-sur-Allier...).

b. La céramique sigillée lisse (Fig. 4b).

Les vases lisses, quant à eux, comptent de nombreux fragments de "mortiers" dont des Drag. 45 (Fig. 12, n^o 7), des Curle 21 (Fig. 12, n^{os} 1-4 et 6), ainsi que cinq

individus Déch. 72 (non représentés) dont les caractéristiques techniques sont conformes aux données de la phase 7. Ils ne s'agit donc pas de productions de la deuxième moitié du III^e s.

c. La céramique métallescente.

Ce contexte comporte une grande variété de formes de céramique métallescente (pour 19 tessons). On retrouve bien entendu les vases à boire Nied. 33 dont l'un peut être attribué aux ateliers de Trèves¹², les petites tasses de forme 4 de Lezoux (au moins trois individus, Fig. 12, n^o 16) ainsi qu'une forme plus rare de type 17 de Lezoux décorée sur le bandeau supérieur d'une série de godrons droits incisés (Fig. 12, n^o 14)¹³.

3. Les autres catégories céramiques.

Comme dans les contextes précédents, mais ici sur un lot plus important (13421 tessons), nous constatons une forte proportion de CCS (55 % des tessons) et de CCC (32 %). Les amphores et les mortiers constituent respectivement 8,5 et 1 % de l'ensemble.

Les formes (Fig. 13 et 14). Sont représentées de nombreuses assiettes en CCS proches des types 102 et 103 de La Bosse (Fig. 13, n^{os} 1 à 4), également en CCS des bols tripodes, munis d'une collerette ou non, et appartenant respectivement aux types 202 et 201 de La Bosse (n^{os} 5 à 8), des jattes d'une «fabric» proche de La Bosse mais non mises en évidence sur ce dernier site (n^{os} 9 à 12) qui sont très comparables à la jatte de l'îlot 7 F1 (Fig. 8, n^o 14). Sont présents une anse et un col d'une bouilloire en céramique noire lustrée (n^{os} 13 et 14), imitation du type Blechkannen 1 en bronze de J. Eggers, des vases très comparables typologiquement mais en pâte fine dorée au mica, furent produits à La Boissière-Ecole (Barat, Raux et Dufaÿ 1994*) mais aussi dans le Tournugeois, à Thésée et Pouillée et à Colchester (Barat, Galbois, Morize et Vermeersch, 1993*), différents cols de cruches parmi les plus communs (n^{os} 15 et 16) et des cols de cruches dont la partie médiane des goulots, moulurée, trouve peu de pendants en Sarthe (n^{os} 17 et 18).

Les amphores sont représentées par des importations, notamment de Bétique, par de nombreux fragments de panses d'amphores de forme Dr. 20 et une lèvre (non figurée) de Dr. 7-11. Parmi les importations citons aussi l'occurrence, assez rare au nord de la Loire, d'un important fragment de col d'une amphore monoansée de Méditerranée orientale (n^o 19), à pâte micacée claire, engobée de brun¹⁴. Ce conteneur devait probablement recéler du vin (Lemaître 1995). Sont

10 C'est le cas notamment du décor de la Fig. 17, n^o 2.

11 Citons les styles de CASVRIVS, CANTOMALLVS, PVGNVS, PATERNVS I/IANVARIS II, CENSORINVS du milieu et du troisième quart du II^e s., ainsi que IVSTVS, IVLLINVS classique, ADVOCISVS, CARANTINVS II, PATERNVS II, LAXTVCISSA... de la seconde moitié du II^e s. et du début du III^e s. Si l'on ne peut pas pour ces derniers, comme nous l'avons évoqué plus haut, véritablement les classer en tant que pièces résiduelles, compte tenu d'une utilisation possible sur une longue période, leur date de production en revanche ne peut absolument pas être considérée comme contemporaine des véritables productions moulées tardives du groupe du Centre présentes au sein de ce contexte. Seule une étude fine des différentes unités stratigraphiques du site pourrait permettre de savoir si ce mobilier a été prélevé dans une poubelle déjà existante mais plus ancienne, attestant dans ce cas une résidualité, ou si ces vases ont bel et bien été encore en usage, pour une partie d'entre eux tout au moins, quelques temps avant la constitution définitive de la couche.

12 Non représenté, le vase de la Fig. 12, n^o 15 étant une production du Centre Gaule.

13 Cf. pour les références typologiques de Lezoux : Bet 1997-1998.

14 Cf. l'article de Séverine Lemaître sur les amphores monoansées de Méditerranée orientale dans ce volume

également présentes des amphores de forme G. 12, dont une est figurée sur une dizaine de lèvres appartenant à autant de vases (n° 20) et G. 5 (n° 21).

Parmi les vases fermés en CCS se remarquent les formes La Bosse 606 (Fig. 14, n°s 1 et 2) et La Bosse 607 (n°s 3 à 6), abondamment présentes, ainsi que quelques lèvres de céramiques à la carène biconique (n° 7) ou à lèvre triangulaire (n°s 8 et 9 : La Bosse 609). Signalons aussi une lèvre de marmite à la surface micacée rouge (n° 10), des mortiers présentant des

traces d'usure du côté interne (n°s 11 à 14), deux fragments de gobelets à col tronconique (n°s 15 et 16) et une lèvre de céramique marbrée, à la surface orangée, de forme Raimbault VI (n° 17).

Les remarques générales effectuées au sujet des céramiques tant de la structure République P3 que du puits Îlot F1, sont de mise ici encore. Les céramiques 1 à 12 (Fig. 13) et 1 à 9 (Fig. 14), sont présentes dans de nombreux contextes datés de la seconde moitié du II^e s. et de la première moitié du siècle suivant. Ici

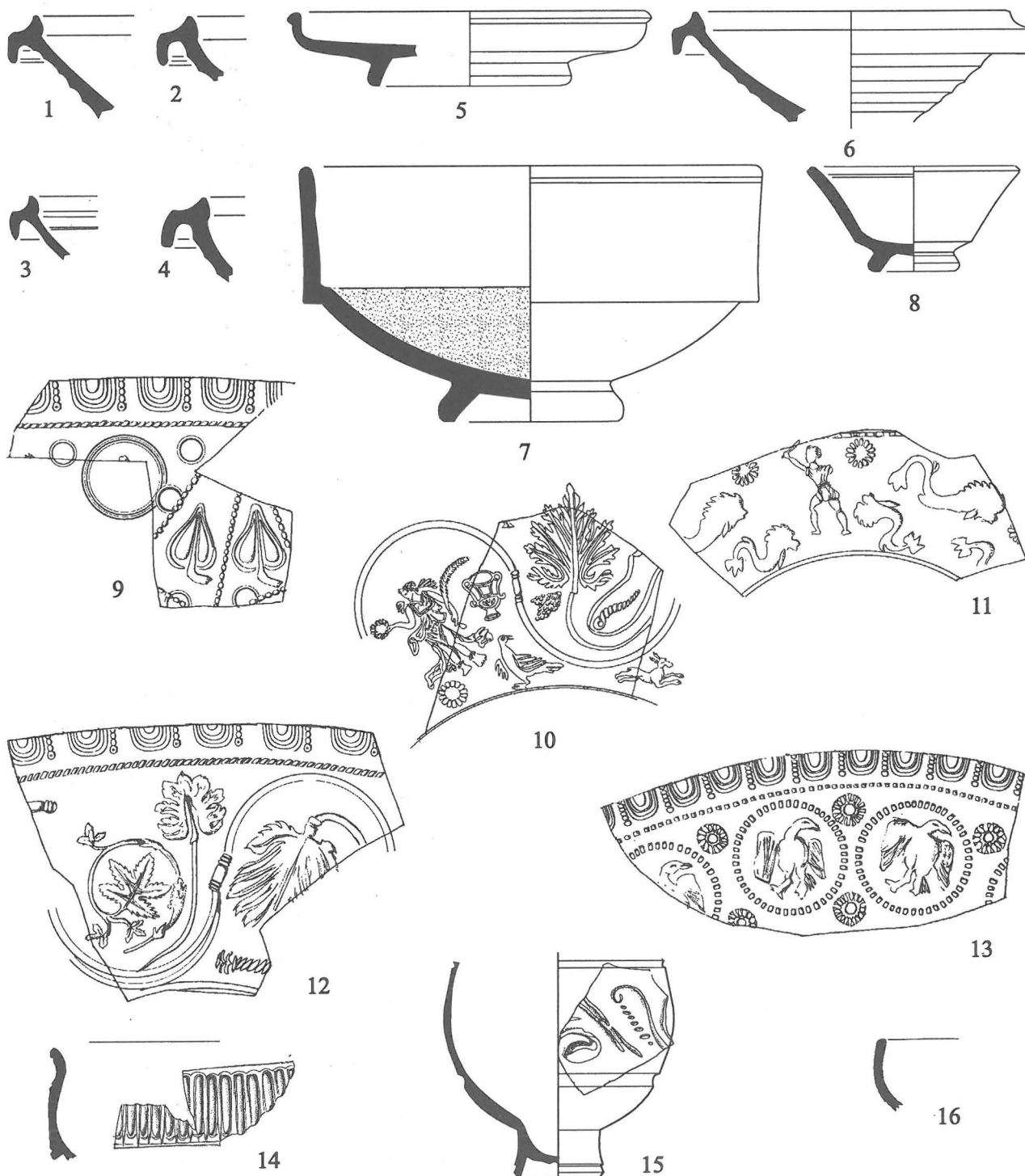


Figure 12 - Le Mans, Les Halles 2006, céramique sigillée lisse (1-8), moulée (9-13) et métallescente (14-16).

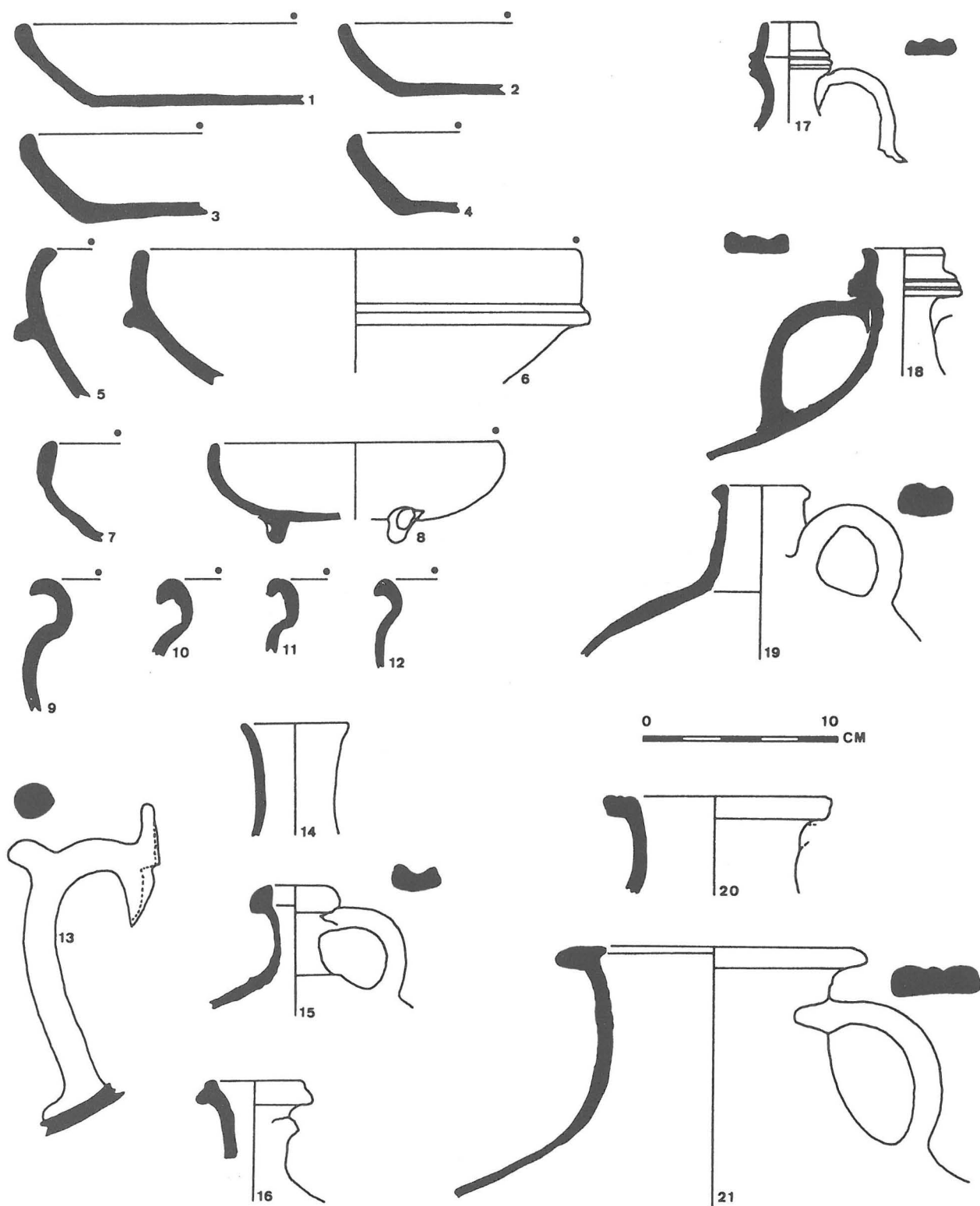


Figure 13 - Le Mans, Les Halles 2006, assiettes (1-4), bols (5-8), jattes (9-12), bouilloires (13-14), cruches (15-18) et amphores (19-21).

encore les céramiques communes sombres du type de La Bosse, forment près de 50 % des tessons issus de cette couche et présentent un corpus peu varié par rapport à l'ensemble des formes de cet atelier. Elles se cantonnent aux types La Bosse 102, 201, 202, 606, 607, 609 et 703.

4. Propositions de datation.

La comparaison de ce contexte avec le précédent montre une réelle ressemblance. Le corpus des céramiques sigillées comporte des styles tardifs associés à des supports de phase 7 (B1), des formes lisses caractéristiques du III^e s., là encore dans une technique

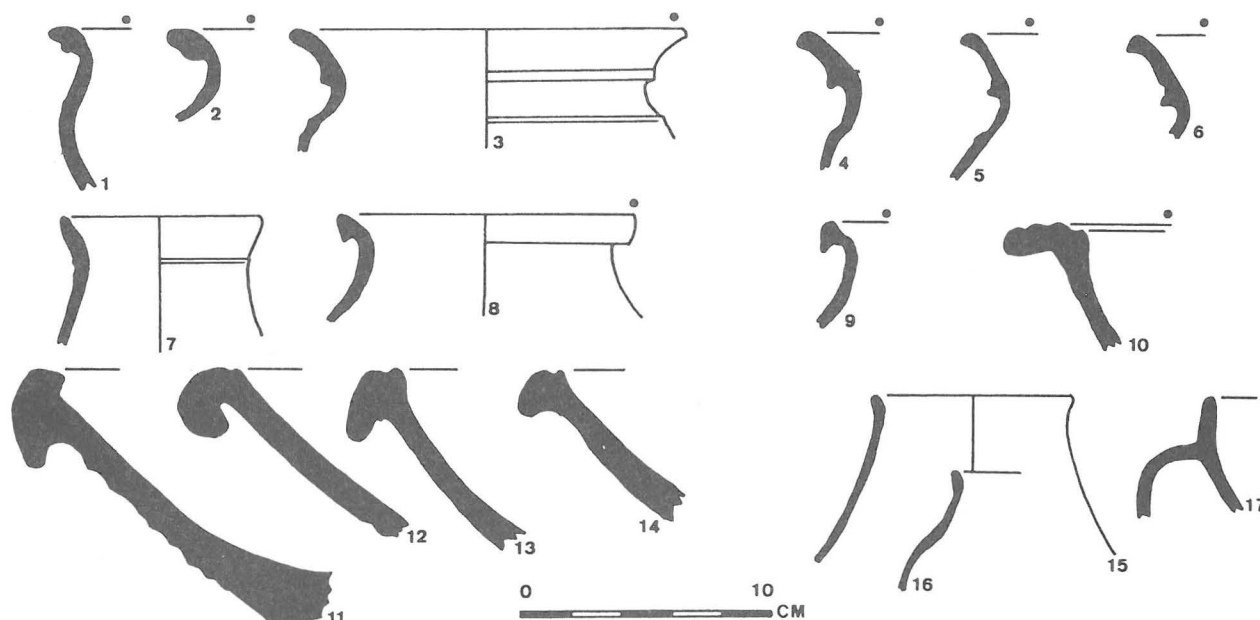


Figure 14 - Le Mans, Les Halles 2006, vases (1-10), mortiers (11-14), gobelets (15-16) et jatte (17).

phase 7, sans exemplaire au caractère lourd et maladroit comme le sont les pièces les plus tardives.

Les autres catégories céramiques le confirment également, notamment avec la présence des grandes jattes en CCS (Fig. 13, n^{os} 9 à 12), des gobelets à col tronconique (Fig. 14, n^{os} 15 et 16) et d'une jatte de forme Raimbault VI (Fig. 14, n^o 17).

Les seuls éléments pouvant marquer une différence avec le lot 7 F1 sont la présence d'une plus grande diversité de formes parmi les vases métallescents ainsi que, pour le corpus des céramiques communes, un rapport hauteur/diamètre du col des gobelets plus important (Fig. 14, n^{os} 15 et 16) et la présence d'une aiguière (Fig. 13, n^o 13).

Ces éléments permettent-ils de proposer une datation plus récente pour cet ensemble que celle d'ilot 7 F1 ? Il ne semble pas. Un décalage existe donc avec les propositions chronologiques issues de l'analyse du lot monétaire. La nature de l'US 2006, une couche hétérogène composée de nombreuses céramiques résiduelles (cf. Fig. 3, c) constitue certainement un élément de réponse, particulièrement si on compare à l'US 1007.

□ LE CONTEXTE HALLES 1007.

1. Les monnaies (annexe 2).

Ce contexte comporte comme le précédent un lot monétaire non négligeable des II^e s. et III^e s., composé notamment d'une pièce à l'effigie de l'empereur Postume (258/268) ainsi que 4 imitations de Tétricus (270/273).

2. Les céramiques fines.

La céramique sigillée est représentée par 535 fragments (soit 19 % de l'ensemble des tessons), pour une estimation de 51 individus. Ce rapport très différent des autres contextes est dû à la présence de très nombreux remontages sur des pièces parfois relativement fragiles comme les grands Déch. 72. Ce lot a également la particularité de ne compter que des vases issus des ateliers du centre de la Gaule, et qui plus est, exclusivement des II^e et III^e s.

a. La céramique sigillée moulée.

On pourrait penser que 1007 comporte un ensemble de vases somme toute semblable à celui des autres contextes. En fait il n'en n'est rien. En effet, si les lots habituels de décors de la deuxième moitié du II^e s. et du début III^e s. ne manquent pas, plusieurs d'entre eux apparaissent non plus sur des supports de phase 7 mais sur des vases moulés assez grossiers de la phase 8 (A2). C'est le cas notamment des pièces dans le style de PATERNVS II (Fig. 16, n^o 1), mais aussi de MERCATOR II/CALETVS (Fig. 16, n^o 2) ou bien de ceux que l'on peut rattacher aux productions tardives du groupe IVLLINVS (Fig. 16, n^o 3 et non représenté). D'autres vases, tels ceux de CALETVS (Fig. 15, n^o 4), de BANVVS (non représenté) appartiennent à la période de transition technique et sont difficiles à caractériser. Ces productions sont identiques à celles que l'on rencontre parfois à Lezoux, notamment celles associées à la destruction du bâtiment F.83 du site de la Z.A.C. de l'Enclos, dans le courant de la deuxième moitié du III^e s. (Bet, Gangloff 1987).

Des productions plus typiques du III^e s. existent également. C'est le cas d'un décor assimilable au groupe stylistique de MARCVS (Fig. 17, n^o 6), mais dont la famille décorative est encore inédite (support de type B2), mais aussi surtout de l'ensemble des vases moulés dans le style de FGIENTINVS. Il s'agit, là encore, d'une particularité intéressante à noter en raison de la rareté de ces productions en Gaule. Ces 5 décors, de plus, appartiennent à presque toutes les familles décoratives du style de FGIENTINVS (Fig. 17, n^{os} 1-5). Les supports sont pour la plupart dans une technique de phase 8 (B2). Enfin précisons que le décor de la Fig. 15, n^o 3, appartient à une famille inédite, peut-être proche du style de FGIENTINVS.

b. La céramique sigillée lisse (Fig. 4b).

Le répertoire de la céramique sigillée lisse est très similaire à celui de l'US 2006. Proportionnellement toutefois les formes tardives que sont les Drag. 45 (Fig. 15, n^{os} 1 et 2) et les Déch. 72 sont mieux repré-

sentées. Il s'agit pour les Déch. 72 de grandes pièces au décor excisé dans une technique ph. 8 (Fig. 16, n° 4), mais aussi de pièces plus petites accueillant une décoration de reliefs d'applique et de barbotine (Fig. 15, n° 7).

c. La céramique métallescente.

Aucun fragment appartenant à cette catégorie n'a pu être recensé.

3. Les autres catégories de céramiques.

Au sein de ce lot comptant 2333 tessons, prédomine encore la CCS (49 % des tessons) suivie de la CCC (23 %). Les autres types de céramiques sont peu représentés, notons les amphores (5 %), la céramique micacée (1 %), à enduit rouge (1 %) et les mortiers (1 %).

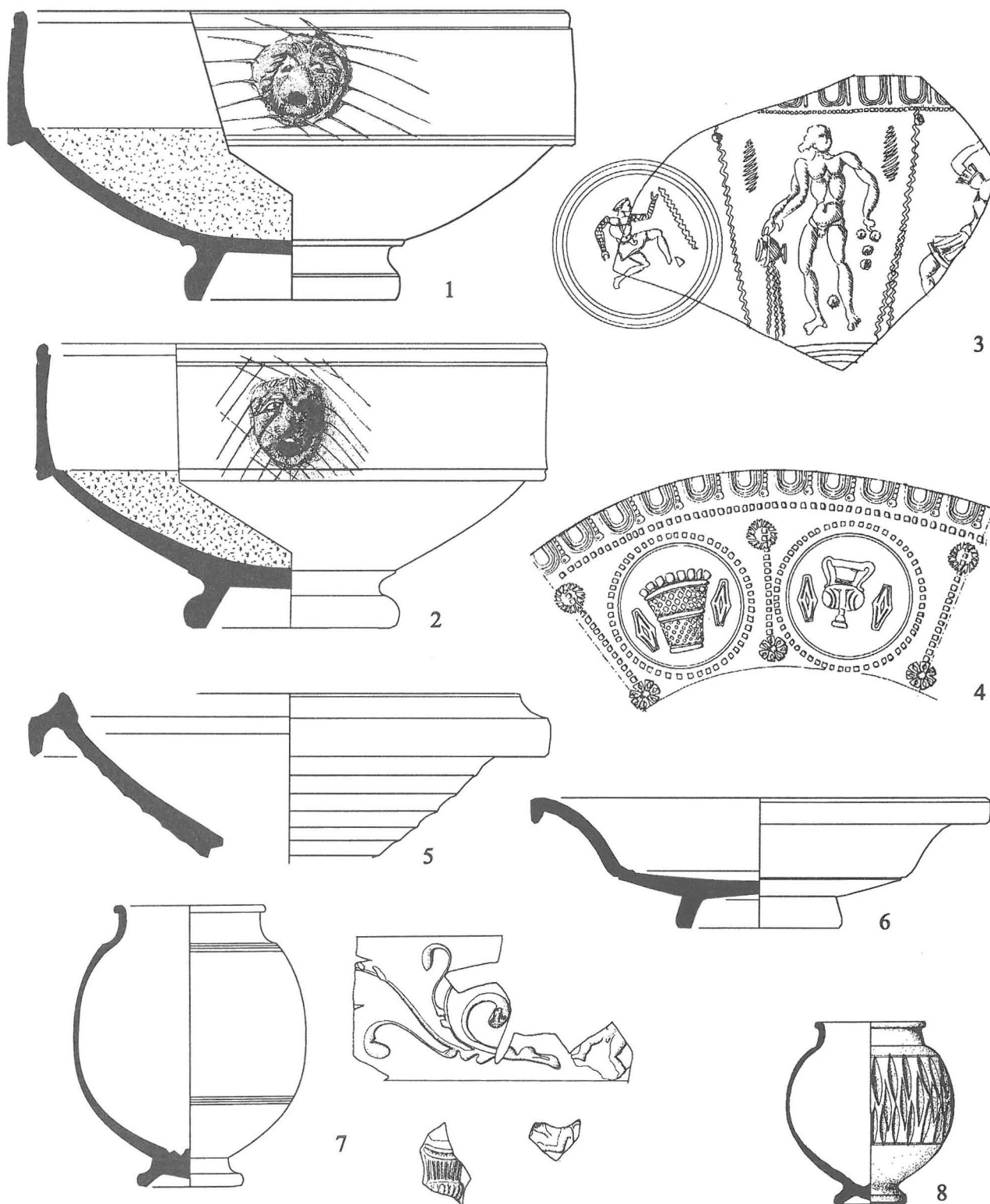


Figure 15 - Le Mans, Les Halles 1007, céramique sigillée lisse (1, 2, 5-8), moulée (3-4).

Les formes (Fig. 18). Sont représentées des assiettes en CCS de type La Bosse 101 ou 102 (n° 1), un plat à décor guilloché à enduit interne rouge mat (n° 2), d'un type connu à Beauvais dans la première moitié du III^e s. et présent dans le Val-d'Oise dans la seconde moitié

du III^e s. (Jobelot, Vermeersch 1996, p. 27), des bols tripodes munis d'une collerette, en CCS du type La Bosse 202 (n°s 3 et 4), une grande jatte en CCS (n° 5), un bol à la pâte beige rosé et à la surface rouge mat, micacée, qui imite les bols de forme Drag. 37 (n° 6),

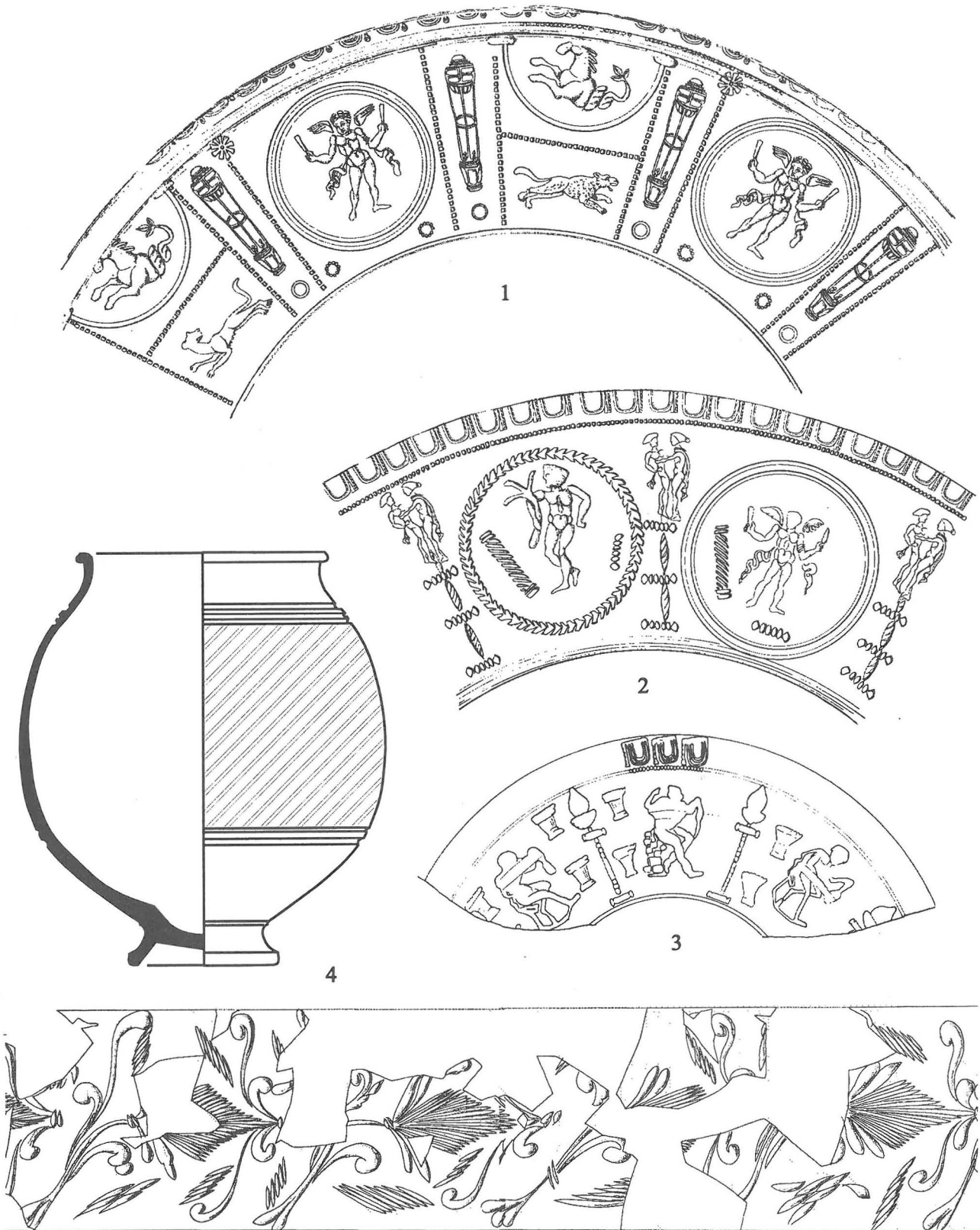


Figure 16 - Le Mans, Les Halles 1007, céramique sigillée lisse (4), moulée (1-3).

des vases en CCS de type La Bosse 607, 611 et 609 (respectivement n^{os} 7, 8 et 9), un gobelet à col tronconique (n^o 10), une jatte en céramique marbrée de forme Raimbault VII (n^o 11) et 2 mortiers complets montrant de nettes traces d'usure du côté interne (n^{os} 12 et 13).

De façon tout à fait redondante, les observations générales effectuées sur les contextes Îlot 7 F1 et Halles 2006, sont ici encore d'actualité. Comme différence importante nous observons seulement un resserrement du nombre des formes présentes.

4. Propositions de datation.

L'US 1007 est un contexte particulièrement intéressant. Trois faits paraissent particulièrement intéressants à noter. Tout d'abord la forte proportion de céramique sigillée, par rapport à celles des autres contextes étudiés : 19 % (contre respectivement 11,6 et 3 % pour les trois autres ensembles étudiés), ensuite la présence de plusieurs vases moulés dont ceux de FGIENTINVS formant un lot très cohérent et enfin l'absence de céramique métallescente.

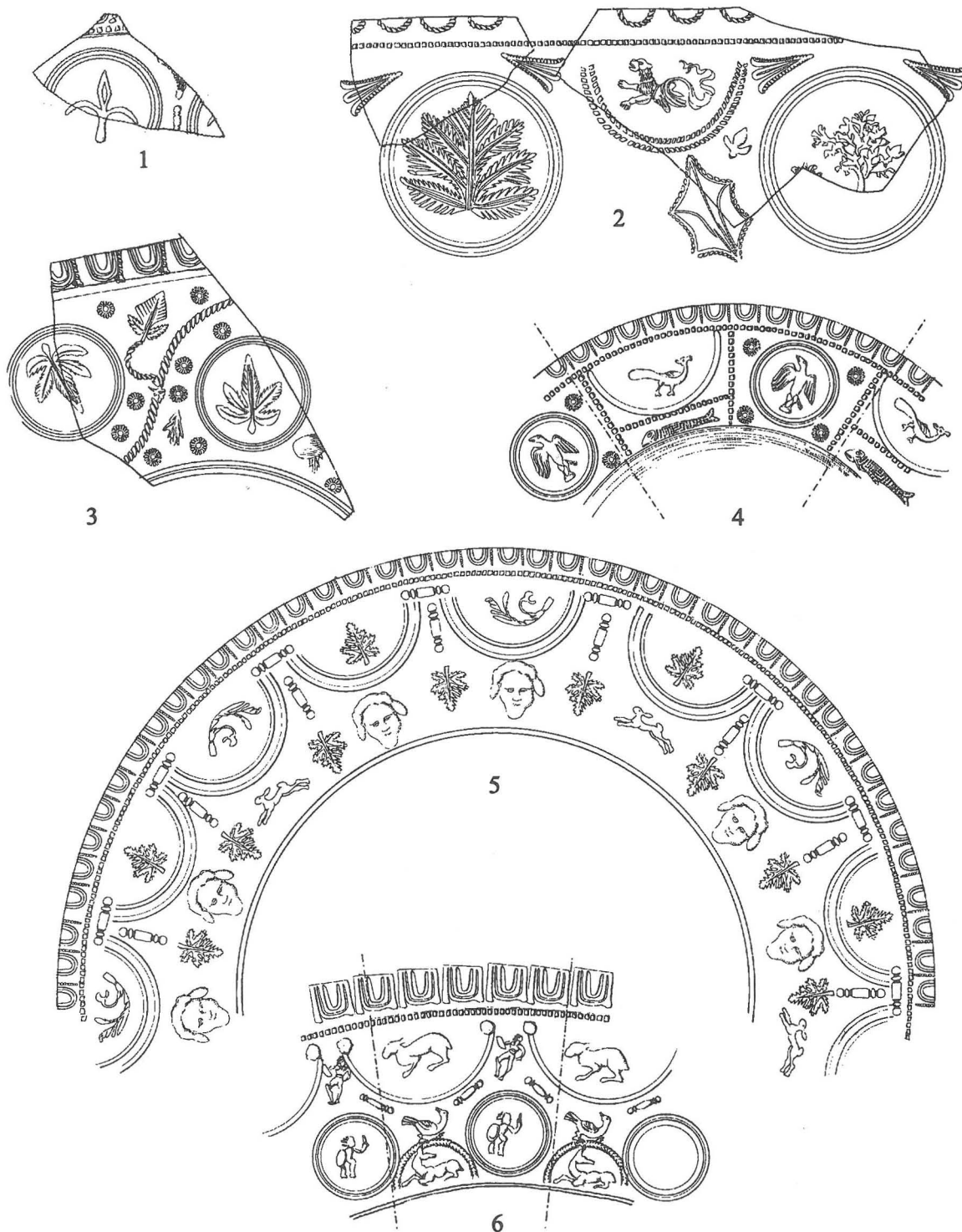


Figure 17 - Le Mans, Les Halles 1007, céramique sigillée moulée (1-6).

Ces observations sont les indices évidents d'un contexte particulier et montrent que les pièces les plus récentes étaient présentes dans cette partie de la *domus* (une série de boutiques en bordure de la voirie) au moment de la destruction du bâtiment par un incendie. Les caractéristiques techniques d'une grande partie des sigillées moulées conformes à la définition de la

phase 8, ainsi que le grand nombre de formes complètes notamment parmi les Drag. 45 et Déch. 72 le montrent bien. Nous nous trouvons donc, comme dans le cas d'Îlot 7 F1, face à un lot de céramiques dont les caractéristiques et les propositions chronologiques peuvent très bien correspondre à celles des monnaies.

Ajoutons de plus, que le cas de figure de l'US 1007

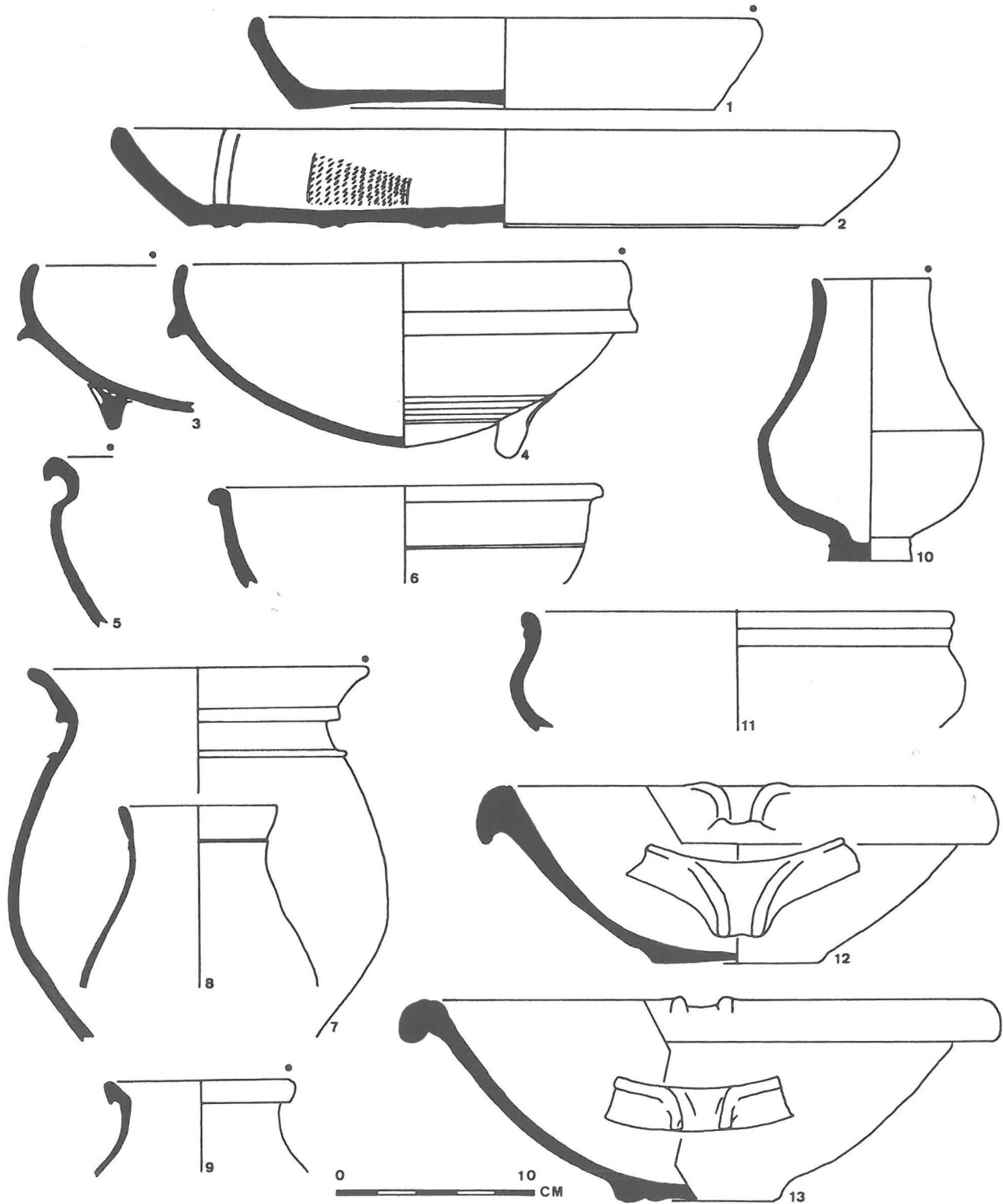


Figure 18 - Le Mans, Les Halles 1007, les autres catégories de céramique : assiettes (1-2), bols (3,4 et 6), jattes (5 et 11), vases (7-9), mortiers (12-13) et gobelet (10).

n'est pas sans rappeler certaines particularités de la couche d'incendie de la cave St. 608 de Beaumont-sur-Oise (Val d'Oise), un dépôt primaire certes plus précoce dans le III^e s., mais dont la proportion de sigillée atteignait également 20 % du corpus céramique (Morize, Vermeersch 1993*).

D. ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

1. Sur les céramiques fines importées ...

Analyser les lots de céramiques des contextes du III^e s. afin d'offrir, dans un premier temps tout au moins, des propositions chronologiques n'est pas une mission impossible. Les céramiques fines tout comme les céramiques communes contribuent à offrir des fourchettes chronologiques plus ou moins larges mais qui, confrontées les unes aux autres, peuvent offrir parfois des résultats des plus honorables.

L'exemple des contextes Îlot 7 F1 ou encore des Halles US 1007 le montre bien. En l'absence de lot monétaire, il aurait été tout de même possible de proposer une datation valide à partir de l'étude des céramiques. L'exemple de l'US 2006 en revanche est un témoignage intéressant qui montre encore la fragilité de notre approche dans le cas où le contexte n'est pas un ensemble clos. La prudence reste alors de mise.

Les études menées sur la céramique sigillée ces dernières années tendent à redéfinir petit à petit les limites de sa contribution à la datation des ensembles archéologiques. Il ne convient ni de l'ignorer, ni de la surestimer comme cela s'est longtemps pratiqué, mais de continuer à travailler et à améliorer les définitions techniques, le classement en styles décoratifs... afin d'offrir des outils toujours plus performants.

Au final, ce sont les contributions que l'on peut offrir à l'histoire économique et à l'observation des habitudes de consommation qui en bénéficient grâce à des sources de meilleure qualité. C'est, par exemple, le cas du Mans.

Les céramiques fines des quatre contextes étudiés nous permettent de mettre en avant le dynamisme des ateliers du centre de la Gaule à une période que l'on a considérée un peu rapidement comme "décadente" (la fin du Haut-Empire). Certes on ne retrouve pas les quantités de céramique fine et plus particulièrement de céramique sigillée que l'on a l'habitude de rencontrer dans les contextes d'habitat du II^e s., mais il s'agit tout de même d'indices non négligeables de courants commerciaux, qui ne peuvent être considérés comme marginaux.

Les ateliers du centre de la Gaule conservent au III^e s. le quasi-monopole de l'approvisionnement en céramique sigillée de l'ouest de la Gaule. La concurrence des ateliers de l'est de la Gaule et de Germanie ne semble guère à cette période dépasser la Seine dans son extension vers l'ouest et n'interviendra pas avant le Bas-Empire, période où la majorité des ateliers de céramiques fines du centre de la Gaule semble bien avoir cessé toute activité de commerce à longue distance. L'explication semble probablement résider dans le fait que les ateliers du centre de la Gaule sont encore, durant le III^e s., suffisamment organisés, pour une partie d'entre eux tout au moins, pour satisfaire un

marché qui couvre le quart nord-ouest de la Gaule, au point qu'il devait être vain pour la concurrence d'y présenter ses produits.

2. ... et sur les céramiques locales et régionales.

L'un des apports de ces quatre ensembles est de démontrer au Mans (comme sur tous les sites comparables en Gaule au III^e s.), la prédominance nette en milieu de consommation de la céramique locale et/ou régionale. Nous pensons tout particulièrement à des productions, en céramique commune sombre (qui représente autour de 50 % des tessons des ensembles choisis) et à une partie non encore évaluée, mais probablement importante de céramique commune claire (assez vraisemblablement entre 20 et 30 %), proches techno-typologiquement de celles mises en évidence sur le site de La Bosse. Si de réels ponts typologiques existent entre sites de production et de consommation, force nous est de constater que l'essentiel des formes mises au jour sur ces derniers ne constitue qu'une partie de l'échantillonnage des formes reconnues sur les ateliers. Mais d'un point de vue quantitatif, il est évident que les formes les plus courantes sur les différents sites de production de La Bosse, le sont également sur les sites de consommation, manœuvres notamment. Ce sont les formes suivantes, classées en fonction du répertoire proposé pour le site de La Bosse :

- les assiettes des types 101, 102 et 103,
- les bols des types 201, 202 et 203,
- les cruches des types 405 et 406, 430 à 435,
- les vases des types 601, 606 et 607.

Quelques autres types, pas seulement en céramique commune, se rencontrent parfois, ce sont les cruches du type 450, les amphores de type 501 (Gauloise 12), les vases autres que les types 601, 606 et 607, les marmites de type 701 ou 703 et les mortiers.

Par ailleurs, certains vases présents au Mans ne le sont pas sur le site de La Bosse, ce sont des grandes jattes, souvent mises au jour (Fig. 8, n° 14, Fig. 13, n°s 9 à 12, Fig. 18, n° 5 et Guillier, Pouli et Rodet-Belarbi, 1993*, Fig. 5, n° 18) et des gobelets, qu'ils soient à dépressions ou non (Fig. 11, n°s 3, 6 et 7 et Fig. 18, n° 10). Cette remarque pose, pour ce site de production, un problème chronologique. Les séries représentées de La Bosse ne livrent pas de ces jattes et gobelets ; dans une première hypothèse ces séries sont soit datables d'avant l'apparition des gobelets en céramique métallescente ou bien, dans une seconde hypothèse, ces formes n'ont pas été produites sur ce site ou n'y ont pas encore été trouvées malgré de nombreuses campagnes de prospection.

Le catalogue céramique mis en évidence affirme l'existence d'un micro faciès régional qui ne semble pas devoir être défini par le cortège céramique issu d'une seule officine mais par des séries produites simultanément dans une région donnée. Le site de La Bosse fournit en cela un exemple clair, les séries typologiques individualisées sur cet atelier ne correspondent pas exactement à l'assemblage céramique, appartenant pourtant au même groupe techno-typologique, mis en évidence sur les sites de consommation. D'autres sites de production, peut-être assez nombreux, sont donc à rechercher.

Mais si l'individualisation de ce micro faciès régional tend à s'affirmer, les éléments céramiques mis en œuvre prouvent également que des filiations tout à fait évidentes existent entre les productions mises en relief chez les *Aulerques Cénomans* et celles d'autres régions proches, formant ainsi de vastes entités cohérentes dans l'esprit des formes. La cité cénomane apparaît donc comme un lieu présentant ses caractéristiques propres mais où différentes influences¹⁵ viennent se refléter.

Cette pression typologique semble issue de la moyenne vallée de la Loire, citons par exemple les productions de Thésée et Pouillée (Trombetta 1982*) mais aussi de la vallée de la Seine, pensons par exemple à Evreux, également en territoire *Aulerque* (Herment 1995*) et, de l'Île-de-France, mentionnons tout particulièrement les sites de Chartres (Sellès 1988*, Sellès et Couvin 1993*, Sellès 1994*), de La Boissière-Ecole (Dufaÿ, Barat et Raux 1990*, Barat, Raux 1993*) de Paris (Robin 1993*) ou bien encore de Dourdan (Bourgeau, Claude et Munoz, 1993*), qui tous présentent de nombreux points de convergence avec le site du Mans. Plus vers l'ouest, les données nous permettant d'effectuer des comparaisons nous manquent ; citons seulement le site de Jublains (Mayenne) qui présente, d'après des publications anciennes, quelques points de comparaison positifs (Boissel, Diehl et Petit 1969* et Boissel et Diehl, 1972*).

Du point de vue de l'évolution des céramiques, les quatre contextes étudiés, ainsi que d'autres contextes locaux légèrement plus anciens, de la seconde moitié du II^e s., montrent peu d'évolution dans un corpus des formes sans grande originalité, qui paraît même atteint d'une certaine atonie. L'examen attentif des différentes formes en céramique commune sombre ne permet pas

d'envisager, en l'état actuel de nos connaissances, une évolution nette des différents types présents, que ce soient les assiettes, les bols, les cruches ou les vases. Nous pouvons seulement constater l'apparition au III^e s., de façon timide mais constante, de quelques formes spécifiques. Ce sont principalement des gobelets à col tronconique ou à dépressions et des céramiques à l'éponge ou proches typologiquement de ce type (Fig. 8, n^o 13, Fig. 14, n^o 17 et Fig. 18, n^o 11). Nous constatons non seulement peu d'évolution du point de vue typologique mais aussi vis-à-vis de celui des pâtes et des techniques de cuisson employées, comme cela s'observe par exemple à Chartres (Sellès 1994*).

Ces remarques expliquent pour une assez grande part les problèmes de datation constatés pour identifier et individualiser les contextes de la seconde moitié du II^e s., de ceux du siècle suivant, en dehors de références chronologiques liées à la présence mais surtout à la reconnaissance des céramiques fines, métalliscentes ou sigillée, notamment de la phase 8 de Lezoux. Cette remarque est presque générale pour ces contextes (Tuffreau-Libre 1994, Jobelot, Vermeersch 1996, p. 106). Se baser uniquement sur des critères liés à la céramique commune, monotone dans ses grandes lignes, paraît hasardeux, surtout si l'on ne possède que des ensembles céramiques quantitativement faibles, perturbés ou tronqués. Se baser également sur la présence d'éléments en céramique commune ou non caractéristiques du III^e s., paraît assez hasardeux du fait de leur faible représentation (citons par exemple le contexte Halles 2006 où les gobelets à cols tronconiques et la jatte à collerette en céramique marbrée de forme Raimbault VI ne représentent que 7 tessons sur un total de 13870).



ANNEXE 1

	Site	Contexte	Forme	Ove	Motifs		Attribution stylistique
					figurés	non figurés	
Fig. 5-2	République	P3	D37			H134, J086, U077	DOECCVS
Fig. 7-6	Îlot 7	F1	D37	B89	2225, 2324, 2382, 2392	C130, F040, P076	MARCVS
Fig. 7-7	Îlot 7	F1	D37	B106	0212, 0246, 0644, 0856, 1115a	R?	BANVVS Gr.
Fig. 7-8	Îlot 7	F1	D37		0450	J036, T013	MARCVS
Fig. 12-9	Les Halles	US 2006	D37	B89		J053	MARCVS
Fig. 12-11	Les Halles	US 2006	D37		1115a, 2382, 4038	E?	BANVVS Gr.
Fig. 12-12	Les Halles	US2006	D37	B89		H072, Hinédit, M005, P076, R086	MARCVS
Fig. 15-3	Les Halles	US 1007	D37	inédit ?	0171a, 0204, 0562	C251?	Indéterminé
Fig. 15-4	Les Halles	US 1007	D37	B90		C039, E068, Einédit, T002, T007, U035	CALETVS
Fig. 16-1	LesHalles	US 1007	D37	?	0033, 0450, 1510, 1533	E056, Q016, R?	PATERNVS II
Fig. 16-2	LesHalles	US 1007	D37	B258	0092, 0450, K	E003, Pinédit, R089	MERCATOR II / CALETVS
Fig. 16-3	LesHalles	US 1007	D37	B164	0111, 0966	T040, U087	IVLLINVS Gr.
Fig. 17-1	LesHalles	US1007	D37	B234?		G053, G152, R013	FGIENTINVS
Fig. 17-2	LesHalles	US1007-2006	D37	U288	0046	F040, G021, H002, J002, J154, N004	FGIENTINVS
Fig. 17-3	LesHalles	US 1007	D37	B50		C251, F002, H089, H152, J020, U288	FGIENTINVS
Fig. 17-4	LesHalles	US1007	D37	B151	2183, 2365, 2418	C251	FGIENTINVS
Fig. 17-5	LesHalles	US 1007	D37	B151	2134	H117, H130, R002	FGIENTINVS
non représenté	Les Halles	US 1007	D37	B164	1732	Rinédit, T040	IVLLINVS Gr.

Caractéristiques stylistiques des principaux décors du III^e s. mentionnés dans le texte.
Typologies utilisées : motifs figurés : Oswald 1937 ; motifs non figurés et oves : Rogers 1974.

15 Déjà détaillées dans le présent volume lors de l'étude du site sarthois de La Bosse.

ANNEXE 2 : Les monnaies

Îlot 7 FI

- bronze de Caracalla (Germanicus en 214) ; c. 107.
 D/] AUG. GERM. C [, tête radiée à dr., revers illisible.
 - monnaie d'argent fourrée de bronze de Sévère Alexandre (224-234) ; c. 106.
 D/ MP. SEV. ALEXAND. AUG., tête laurée à dr.
 R/ PIA [, déesse assise à gauche, présentant une patère sur un autel allumé.
 - bronze d'Antonin le Pieux (138-161) ; c.102.
 D/ IMP. CAES. T. AEL. HADR. ANTONINUS AUG. PIUS P.P., tête radiée à dr.
 R/ MON. AUG. TRPOT. XIII COS IIII, Moneta

debout à g. tenant une balance à g. et une corne d'abondance à dr.

Place des Halles 2006

- n° 872 : As d'Hadrien (132-134).
 - n° 877 : Antoninien de Claude II le Gothique (268-270).
 - n° 879 : Imitation de Tétricus.
 - n° 881 : Sesterce d'Antonin le Pieux (148-149).
 - n° 882 : Imitation de Tétricus.
 - n° 888 : As de Trajan (98/99).
 - n° 894 : Sesterce de Commode (180-192).
 - n° 895 : Sesterce de Julia Domna (196-211).
 - n° 896 : Antoninien de Tétricus (272-273).
 - n° 1972 : Sesterce d'Antonin le Pieux (138-161).

- n° 1975 : Antoninien d'Elagabale (218-222).
 - n° 1977 : Antoninien de Tétricus II (272-273).

Place des Halles 1007

- n° 848 : Antoninien de Postume (261).
 - n° 852 : Sesterce d'Hadrien (132-134).
 - n° 854 : Imitation de Tétricus.
 - n° 861 : Imitation de Tétricus.
 - n° 869 : Dupondius de Commode (180-192).
 - n° 870 : Imitation de Tétricus.
 - n° 873 : Imitation de Tétricus.
 - n° 874 : Dupondius de Trajan (98-117).
 - n° 876 : Dupondius d'Antonin le Pieux (138-161).
 - n° 885 : Sesterce d'Hadrien (132-134).

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

- Bet 1997-1998** : Ph. BET, La céramique métallescente de Lezoux, à paraître dans les *Actes du Colloque de Louvain-la-Neuve* (coll. PACT).
- Bet, Gangloff 1987** : Ph. BET, R. GANGLOFF, Les installations de potiers gallo-romains sur le site de la Z.A.C. de l'Enclos à Lezoux (Puy-de-Dôme), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 145-158.
- Bet et alii 1989** : Ph. BET, D. MONTINERI et A. FENET, 1989, La typologie de la sigillée lisse de Lezoux, I^{er}-III^e s. Considérations générales et formes inédites, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 37-54.
- Desbat, Picon 1996** : A. DESBAT, M. PICON, Les céramiques métallescentes de Lyon : typologie, chronologie et provenance, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Dijon*, 1996, p. 475-488.
- Deschamps, Vaginay 1990** : S. DESCHAMPS, M. VAGINAY, *Le Mans retrouvé, Archéologie et mémoire de la ville*, Circonscription des Antiquités Préhistoriques et Historiques des Pays de la Loire, 1990, 119 p.
- Ferdière 1989** : A. FERDIÈRE, Catalogue des poinçons décoratifs sur sigillée du "Groupe Centre-Ouest", dans *Revue Archéologique du Centre*, 28, fasc. 2, 1989, p. 180-215, 12 fig.
- Jobelot, Vermeersch 1996** : N. JOBELOT, D. VERMEERSCH, *Céramiques gallo-romaines du Val-d'Oise*, Archéologie en Val-d'Oise, 5, Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise, 1996, 220 p.
- Langouët, Goulpeau 1975** : L. LANGOUT, L. GOULPEAU, Sur l'utilisation statistique et cartographique des séries d'objets archéologiques, dans *Dossiers du Ce.R.A.A.*, 3, 1975, p. 95-118.
- Lemaître 1995** : S. LEMATRE, Les importations d'amphores orientales à Lyon, de l'époque d'Auguste au début du III^e s. après J.-C., dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen*, 1995, p. 195-205.
- Oswald 1937** : F. OSWALD, *Index of figure types on terra sigillata "Samian Ware"*, Liverpool 1936-1937 (éd. française : Revue Archéologique Sites, Hors-Série, 9).
- PGC** : J. A. Stanfield et G. Simpson, *Les potiers de la Gaule Centrale*, Revue Archéologique Sites, Hors-Série 37, Recherches sur les ateliers de potiers gallo-romains de la Gaule Centrale, 5, 1991.
- Rogers 1974** : G. ROGERS, *Poteries sigillées de la Gaule Centrale, I : les motifs non figurés*, Suppl. 28 à Gallia, 1974, 196 p.
- Tuffreau-Libre 1994** : M. TUFFREAU-LIBRE, Introduction, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (sous la dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux (Actes de la table ronde d'Arras, 12-14 octobre 1993)*, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 7-9.

DISCUSSION

Président de séance : D. VERMEERSCH

Armand DESBAT : Cette remarquable communication prouve l'intérêt qu'il y a à quantifier et à utiliser à bon escient les monnaies et les ensembles stratifiés ; pour la chronologie du III^e s., cela pose des jalons très intéressants qui rejoignent d'autres observations et prouvent, entre autres, que dans bien des cas, on a toujours tendance à dater trop haut. Tu disais que certains produits sont datés II^e s. alors qu'on les trouve au III^e s. : c'est pour une bonne part parce que les critères qu'on applique sont encore empreints de ce fameux blocage qui existait avec la date de 197 pour l'arrêt des ateliers de Lezoux. Je suis très satisfait de voir que ces contextes du III^e s. associent systématiquement Déch. 72 et Drag. 45, et je suis de plus en plus persuadé qu'il n'y a pas de Drag. 45 à la fin du II^e s.

Gérard GUILLIER : Quand nous regardons, dans la bibliographie, les contextes qui sont datés de la fin du II^e s., on peut facilement les mettre dans le III^e s. ; c'est tout à fait net. Je pense que Monsieur le Président de séance n'est pas du tout perturbé par cette situation, ici en Sarthe ...

Didier VERMEERSCH : Non, cela me convient tout à fait.

Armand DESBAT : Je voudrais ajouter que je regrette la prestation aussi rapide de Richard ; il faudra nous refaire cela un peu plus doucement un de ces jours !

Robin SYMONDS : Certains se souviennent peut-être de la discussion lors du Congrès de Cognac dans laquelle je proposais un peu méchamment qu'on essaie de dater nos contextes sans la sigillée parce que cela ne marchait pas ! Aujourd'hui, je pense qu'en utilisant les nouvelles datations de Lezoux il faut utiliser la sigillée ! En fait la datation pour la fin du II^e-début III^e s. a toujours posé des problèmes ; par exemple, on a sans doute des changements constructifs, dans les villes, durant le début du III^e s. et les anciennes datations par la sigillée étaient en décalage.